



CIRQUE DU SOLEIL

Laliberté cède 20% de ses parts à deux firmes de Dubaï

Page B 1

PÉKIN > Le séisme au Sichuan a sauvé les Jeux, estime Dick Pound > Page A 3

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCIX N° 177

LE JEUDI 7 AOÛT 2008

89¢ + TAXES = 1\$

FINANCEMENT ÉLECTORAL CONSERVATEUR

Les organisateurs du Québec se laissent désirer

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Les organisateurs québécois du Parti conservateur n'ont pas l'intention de venir s'expliquer à Ottawa la semaine prochaine à propos du stratagème électoral utilisé lors du dernier scrutin général et jugé illégal par Elections Canada. Les conservateurs font encore le pari qu'en gardant le silence, cette histoire finira par s'éteindre d'elle-même.

Le Comité sur l'éthique de la Chambre des communes siégera exceptionnellement la semaine prochaine, en plein été, pour faire la lumière sur le financement douteux de la campagne de publicité conservatrice lors des dernières élections. Le comité a entre autres convoqué quatre responsables conservateurs de la campagne électorale au Québec. Comme aucun n'a daigné répondre, des assignations à comparaître ont dû être émises pour les forcer à comparaître. Même cette menace n'a pas l'air de leur faire peur.



S'ils refusent de se présenter, « nous pourrions demander à ce que la police saisisse ces gens », dit le président du Comité de l'éthique, le libéral Paul Szabo

Joint hier par *Le Devoir*, l'ex-organisateur en chef pour tout le Québec, Pierre Coulombe, a feint l'ignorance. « Je n'ai pas eu d'invitation, je n'ai pas reçu de subpoena. Je ne pense pas que j'ai affaire là », a-t-il dit. Il ne viendra pas témoigner, a-t-il indiqué. M. Coulombe a occupé ses fonctions pendant un peu plus de deux ans avant d'être remercié, en janvier dernier.

Même affirmation de la part de Michel Rivard, organisateur conservateur pour la région de Québec, là où le parti de Stephen Harper a fait une importante percée en janvier 2006. « Je n'ai pas eu de subpoena, absolument pas. J'ai seulement eu une invitation par e-mail. » Viendrez-vous à Ottawa tel que demandé mercredi prochain? « Je ne crois pas, non. »

Pourtant, les responsables du comité à Ottawa sont catégoriques: des assignations à comparaître ont été émises parce que les témoins n'ont pas répondu à l'invitation ou l'ont refusée net.

Les deux autres organisateurs du parti pour la région de Montréal, Benoît Larocque et Nelson Bouffard, ont refusé de commenter hier lorsqu'ils ont été joints par *Le Devoir*. Impossible de savoir s'ils témoigneront. Une cinquième personne, Henri Gagnon, l'ancien agent officiel du député Daniel Petit (Charlesbourg), dit encore hésiter à se présenter. « Peut-être

VOIR PAGE A 8: FINANCEMENT

Le chauffeur de Ben Laden coupable de « soutien matériel au terrorisme »

LISA-MARIE GERVAIS

Coupable. À l'issue d'un procès très critiqué, le verdict est finalement tombé hier à l'endroit de l'ex-chauffeur d'Oussama ben Laden. Salim Ahmed Hamdan a été condamné pour « soutien matériel au terrorisme » mais lavé des accusations de « complot » qui pesaient contre lui.

Washington se dit satisfait du « procès équitable » dont Salim Hamdan a bénéficié

La sentence n'a pas encore été déterminée, mais les avocats de ce Yéménite âgé d'une quarantaine d'années ont déjà indiqué qu'ils allaient faire appel de la décision.

Alors que l'administration Bush se disait satisfaite du « procès équitable » dont Salim Hamdan avait bénéficié, ses avocats et des groupes de défense des droits de l'homme en ont vivement dénoncé ses irrégularités.

Le procès de celui qui les procureurs avaient tenté de décrire comme un « militant exalté » d'al-Qaïda pourrait rapprocher les États-Unis de leur objectif de

VOIR PAGE A 8: CHAUFFEUR

INDEX

32	Annances.....	B 4	Idées.....	A 7
	Avis publics..	B 5	Météo.....	A 5
	Bourse.....	B 2	Monde.....	A 5
	Culture.....	B 8	Mots croisés..	B 6
	Décès.....	B 4	Sports.....	B 5
	Économie.....	B 1	Sudoku.....	B 4
	Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7



PHOTO: JACQUES GRENIER LE DEVOIR
MONTAGE: DONALD FILION

« En 2008, la croissance du revenu risque d'être pas mal moins reluisante, avertit Hélène Bégin, économiste au Mouvement Desjardins. La création d'emplois est beaucoup plus hésitante, le bilan de mi-année est inférieur à ce qu'on avait l'an dernier. »

VOIR PAGE A 8: REVENU

Québec: l'équité salariale dope la croissance du revenu

Le revenu personnel
a augmenté de 3,8 %
à 24 390 \$ l'an dernier,
du jamais vu depuis 1984

FRANÇOIS DESJARDINS

Le revenu personnel disponible des Québécois a augmenté de 3,8 % à 24 390 \$ l'an dernier, du jamais vu depuis 1984, qui s'explique en partie par les versements de deux milliards que le gouvernement a effectués pour l'équité salariale dans la fonction publique.

Cette augmentation du revenu personnel disponible, qui fait suite à une faible prestation de 0,5 % en 2005 et à une croissance de 2,3 % en 2006, est aussi attribuable à la performance du marché du travail, a indiqué l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). (Toutes les données tiennent compte de l'effet de l'inflation.)

Pour la toute première fois, ce croisement de facteurs positifs a permis à Québec de dépasser Montréal au chapitre du revenu personnel disponible par habitant.

Le revenu personnel disponible (RPD) englobe la rémunération et les transferts provenant d'administrations publiques (comme l'assurance-emploi, les rentes, etc.), mais aussi l'impôt, les cotisations aux régimes d'assurance sociale et plusieurs autres sommes versées aux gouvernements.

En guise de comparaison, le RPD a crû de 2,2 % en Ontario. La moyenne canadienne s'est chiffrée à 2,9 %, tirée vers le haut par la Saskatchewan (5,6 %, grâce au pétrole et à la potasse), le Manitoba (4 %) et le Québec.

Outre l'équité salariale, l'année 2007 au Québec a été marquée par une croissance de 2,3 % au chapitre de l'emploi, soit près du double de l'année précédente, et un taux de chômage de 7,2 %, un creux historique.

Cependant, l'engourdissement économique en cours, attribuable aux difficultés américaines et à l'effet des prix de l'énergie, fait en sorte que les perspectives se sont assombries. D'autant plus que l'inflation, qui s'est chiffrée à 3,1 % en juin, a tendance à gruger le pouvoir

La bibliothèque de Borges



Maria Kodama ressemble elle-même à une créature de Borges, avec son regard cosmique, aux facettes en œil de mouche.

Rencontre avec Maria Kodama, veuve du célèbre écrivain argentin

ODILE TREMBLAY

Buenos Aires — Pour une admiratrice de Jorge Luis Borges, l'immense écrivain et poète argentin, icône de la littérature du XX^e siècle, déambuler au milieu de son univers intime, deviser avec sa veuve, Maria Kodama, c'est replonger dans le maelström de l'œuvre admirée.

Imaginez une belle demeure du quartier Nord de Buenos Aires (voisine en fait d'une maison où habita longtemps l'écrivain), siège de la Fondation Borges et bientôt musée éponyme par les soins de sa veuve. Un fantôme de génie flotte au milieu des livres, des manuscrits originaux, des objets, des dessins, des miroirs, d'un astrolabe, des cannes de l'écrivain abandonnées dans son sillage. Comme s'il n'était pas mort, en 1986, à Genève. Mort vraiment? Plutôt égaré à travers les méandres de quelque labyrinthe psychique? Ou rêvant qu'il est mort, tout simplement.

Ai-je atterri dans sa *Bibliothèque de Babel* aux rayons infinis, où un ouvrage sans doute contient tous les autres? Sur les rayons se bousculent surtout des œuvres de philosophie, de sciences, de religion, d'histoire et de mythologie, en plusieurs langues, latin inclus. Traducteur de Kafka, ami d'Adolfo Bioy Casares,



Jorge Luis Borges

VOIR PAGE A 8: BORGES

LES ACTUALITÉS



L'Agence de santé publique du Canada recommande la prise quotidienne d'une multivitamine contenant 0,4 mg d'acide folique, et ce, trois mois avant le début anticipé d'une grossesse.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Miraculeux acide folique

Les cas de spina-bifida ont chuté de 47 % depuis 1998

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Depuis l'implantation, en 1998, de l'enrichissement en acide folique des farines et des pâtes alimentaires au Canada, les cas de spina-bifida chez le fœtus ont chuté de 47 %. La vaste prise de conscience nationale sur l'importance de cette vitamine pour les femmes enceintes porte ses fruits: les formes les plus graves de la maladie accusent le recul le plus impressionnant. Elles passent de 32 % de tous les cas à 1 % seulement, révèle la deuxième phase d'une étude d'envoie du professeur Philippe de Wals, de l'Université Laval, publiée le 24 juillet dernier dans la revue *Birth Defects Research*.

Entre 1993 et 2002, le scientifique et son équipe ont recensé la fréquence du spina-bifida sur plus de 1,9 million de naissances dans sept provinces canadiennes, dont le Québec. Cette anomalie du cerveau, du crâne ou de la colonne vertébrale du fœtus est causée par une malformation de leur précurseur, le tube neural, vers le 28^e jour de gestation. «Dans cette nouvelle analyse, on a révisé tous les dossiers médicaux des 1286 cas de spina bifida recensés... un travail de moine!», relate le Dr De Wals, qui est aussi directeur du

Département de médecine sociale et préventive. A la suite de cette lecture attentive, ils ont classé les cas en deux catégories: celle où la partie supérieure de la colonne vertébrale est atteinte, et une deuxième où les anomalies sont lombaires ou sacrales. «Plus la malformation est haute, pire c'est», résume le médecin.

L'acide folique élimine en plus grande partie les anomalies les plus graves, les plus mortelles et qui causent les paralysies les plus sévères. «On constate malheureusement que l'acide folique n'a pas d'effet sur une forme particulière de déformation du bas de la colonne vertébrale», toutefois plus bénigne, ajoute le Dr De Wals. Dans son article scientifique, il souligne que les différentes déclinaisons du spina-bifida présentent des causes distinctes, tant génétiques qu'environnementales. On connaît certains de ces facteurs de risque, comme le diabète, l'obésité et la prise de certains médicaments chez la mère. Les bébés qui survivent à cette malformation congénitale, souvent grâce à une chirurgie rapide après la naissance ou même *in utero*, doivent le plus souvent composer avec des problèmes cognitifs et verbomoteurs, et divers degrés de paralysie.

Les révélations du Dr De Wals font suite à une étude publiée il y a un an, qui recensait le recul de

toutes anomalies du tube neural (ATN) confondues depuis l'adjonction de la vitamine aux farines canadiennes. «Comme tout bon film, il y a une suite», plaisante celui dont la première analyse a connu un retentissement mondial après sa publication dans le *New England Journal of Medicine*, une des revues médicales les plus prestigieuses. Il y concluait que les ATN, dont le spina-bifida est la forme la plus courante, avaient régressé de plus de moitié depuis 1998, passant de 1,58 cas sur 1000 naissances à 0,86. Un succès inattendu: avec des mesures semblables, les États-Unis ont refrené ces maladies de 28 % seulement. Ces disparités seraient dues au fait que la maladie touchait plus durement le Canada que son voisin avant la fortification; mais d'autres facteurs entreraient aussi en jeu, comme les habitudes alimentaires, la prise de multivitamines et la prévalence de l'obésité et du diabète.

«Bien qu'on ait ajouté de l'acide folique dans la farine, les femmes enceintes et qui planifient le devenir doivent prendre un supplément vitaminique», avertit Philippe de Wals. L'Agence de santé publique du Canada leur recommande la prise quotidienne d'une multivitamine contenant 0,4 mg d'acide folique, et ce, trois mois avant le début anticipé d'une grossesse.

Dans un avis émis en mai 2008,



ARCHIVES REUTERS

L'Agence juge également qu'il est plus prudent de ne pas enrichir davantage les farines en acide folique. Elle évoque les risques de surdose et l'absence d'indication forte que des niveaux d'enrichissement supérieurs se traduiraient par une baisse plus marquée des taux d'ATN. Pour leur part, les scientifiques soulignent que, si tous les cas ne peuvent être prévenus, un recul des ATN à 0,6 naissance sur 1000 demeure réaliste, avec une utilisation optimale de l'acide folique.

Le Devoir

Conférence internationale sur le sida

Ottawa pris à partie à Mexico

LISA-MARIE GERVAIS

Et de deux. Après avoir été vivement critiqué pour avoir à nouveau condamné les centres d'injection supervisés mardi, le gouvernement fédéral a, hier, une fois de plus soulevé l'ire des militants canadiens engagés dans la

buer les fonds et d'allouer l'argent pour l'investir dans la recherche d'un vaccin. Mais le vaccin, ce n'est pas pour demain, tandis que nous, nos priorités, c'est pour aujourd'hui», a-t-elle ajouté.

En 2004, le gouvernement libéral alors au pouvoir avait suivi les recommandations du Comité per-



manent de la santé de la Chambre des communes, qui l'enjoignait à plus que doubler le financement dans la lutte et la prévention VIH/sida en le portant à 100 millions. Le gouvernement conservateur s'est par la suite engagé à augmenter les subventions dans une moindre mesure, se

contentant de le doubler.

Les sept péchés capitaux du gouvernement

«Le gouvernement fédéral canadien coupable des sept péchés capitaux.» Par ce titre, des représentants de divers organismes, dont le Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements (CCSAT), souhaitent donner le ton à une conférence qui sera prononcée aujourd'hui au Congrès à Mexico. Les «sept péchés» réfèrent à sept domaines dans lesquels le gouvernement fédéral manque à ses engagements dans la lutte contre le sida, tant au Canada qu'à l'étranger, explique Louise Binder, présidente du Conseil d'administration du CCSAT.

Hormis les coupures, Ottawa est blâmé pour ne pas avoir développé de stratégie nationale pharmaceutique et d'accès aux traitements et aux médicaments dans les pays à faible revenu. Ottawa est également montré du doigt pour son entêtement à condamner l'idée des sites d'injection supervisés. Cette position soutenue par le ministre canadien de la Santé Tony Clement n'est pas nouvelle mais il semble que le fait qu'il ait réitéré mardi ait outré les responsables de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), rapportait hier *The Globe and Mail*.

Pour enfoncer le clou, les organismes de lutte contre le VIH prétendent que le Canada pêche par son absence de stratégie nationale anti-drogue et de programme de tatouages sécuritaires dans les pénitenciers fédéraux.

«Tout l'argent de la stratégie anti-drogue a servi à mettre des gens en prison. Mais c'est dans la prévention et les traitements à la méthadone qu'on a besoin d'investir», a conclu Louise Binder.

Le Devoir

STAR ALLIANCE

Difficile de trouver un emballage-cadeau assez grand.



AMÉRIQUE DU NORD

Jusqu'à
50% de réduction

Réservez d'ici le 14 août 2008.

Recevez des milles Aéroplan[®], quel que soit le tarif, et appréciez le divertissement sur demande à chaque siège.

Réservez votre vol dès maintenant sur aircanada.com et courez la chance de gagner l'un des 50 voyages pour deux à Paris.

Choisissez librement en ligne ou en appelant votre agent de voyages. Vous pouvez également communiquer avec nous au 1 888 247-2262.



aircanada.com
La liberté de voyager à votre façon

Un billet acheté auprès du bureau des réservations d'Air Canada coûtera 25 \$ additionnels par personne, jusqu'à un maximum de 100 \$ par réservation (non remboursables, taxes en sus). Service aux personnes malentendantes (ATS): 1 800 361-8071. Réservez d'hôtel, location de voiture et autres services à destination offerts par des chefs de file de l'industrie du voyage, par l'intermédiaire de WWTHS. Les billets doivent être achetés au plus tard le 14 août 2008. Les taxes, les frais d'aménagement aéroportuaire, le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, le supplément des frais de carburant, les assurances et les relevances de navigation de NAV CANADA ne sont pas inclus et seront appliqués après la réduction. Les billets sont non remboursables. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon les dates de départ et de retour. A moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés par des appareils d'Air Canada, d'Air Canada Jazz[™], de United Airlines, membre du réseau Star Alliance[™], ou des transporteurs aériens United Express (SkyWest Airlines, Chautauque Airlines, Shuttle America, Trans States Airlines, Cojet Airlines ou Mesa Airlines). Destinations canadiennes: la réduction est calculée en fonction de tarifs habituels de la catégorie Tango, à l'exclusion des tarifs Tango déjà réduits ou faisant l'objet d'une offre spéciale. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 16 décembre 2008. Destinations américaines: la réduction est calculée en fonction de tarifs habituels des catégories Tango ou Tango Plus, à l'exclusion des tarifs Tango ou Tango Plus déjà réduits ou faisant l'objet d'une offre spéciale. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 20 novembre 2008. Concours Rendez-vous à Paris: aucun achat requis. Le concours s'adresse aux résidents du Canada ayant atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence. Les personnes admissibles qui réservent leur vol en ligne sur aircanada.com entre le 6 et le 14 août 2008 sont automatiquement inscrites au concours. Chaque réservation en ligne équivaut à une chance de gagner. Les chances de gagner dépendent du nombre total de réservations et d'inscriptions reçues. La valeur totale approximative des prix est de 229 076 \$ CA. Une question réglementaire d'arithmétique sera posée. Pour obtenir le règlement complet du concours, visitez aircanada.com/rendezvousparis. La vidéo sur demande est disponible à bord de la plupart des appareils d'Air Canada; le reste de notre flotte en sera équipé à la fin de l'année. La vidéo sur demande est également disponible à bord de certains appareils sélectionnés d'Air Canada Jazz[™]. Air Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada. Aéroplan est une marque déposée d'Aéroplan, société en commandite.

ACTUALITÉS

EN ATTENDANT LES JEUX OLYMPIQUES

Le séisme au Sichuan a sauvé les Jeux, selon Dick Pound

Le Canada et d'autres pays envisageaient un boycottage quand la tragédie est survenue, ajoute le Montréalais membre du CIO

JIM BYERS

Pékin — Le Montréalais Dick Pound, controversé membre du Comité international olympique, a pris à partie la Chine et ses propres collègues du CIO pour la façon dont on a géré la situation pré-olympique.

Durant une réunion de routine du CIO mardi, Pound a laissé entendre que les Jeux de Pékin auraient pu être confrontés à un boycottage n'eût été le déluge de bons sentiments provoqués par le tremblement de terre dans la province de Sichuan plus tôt cette année.

Pound, qui est reconnu pour son franc-parler, a déclaré que le relais de la torche olympique n'aurait jamais dû passer par l'extérieur de la Chine, car on était certain d'attirer des manifestants contre la situation qui prévaut au Tibet.

«C'est venu très près de tourner au désastre, a-t-il assuré. Les risques étaient évidents et la situation aurait dû

être gérée avec un peu plus d'attention. Le résultat a été qu'une crise a affecté les Jeux.»

Le relais a été bouleversé par plusieurs manifestations dans des grandes villes.

«Dans mon pays et dans plusieurs autres pays dans ma partie du monde, nous étions en plein mode boycottage», a encore dit Pound devant un auditoire comprenant des leaders du comité d'organisation chinois.

«L'opinion publique et l'avis des politiciens tendaient vers un boycottage des Jeux et il a fallu la tragédie du tremblement de terre pour détourner l'attention de ce qui serait autrement devenu quelque chose de très, très sérieux.»

Quelque 70 000 personnes sont mortes et plus de cinq millions se sont retrouvées sans domicile lors de la tragédie du 12 mai.

Même si certains ont plaidé en faveur d'un boycottage, le gouvernement canadien a donné son appui officiel aux Jeux.

La Presse canadienne



ARCHIVES REUTERS

Dick Pound



AGENCE FRANCE PRESSE

Arrivée de la flamme à place Tiananmen, hier.

La flamme revient à Pékin sous haute surveillance

GERSENDE RAMBOURG
ET FRANÇOIS BOUGON

Pékin — La flamme olympique a été acclamée hier à Pékin lors d'un relais sous haute surveillance qui n'a pas empêché un groupe d'étrangers d'appeler au «Tibet libre» devant le stade national à deux jours des JO.

Pour le retour de la torche dans la capitale chinoise, après un périple mondial mouvementé, les autorités avaient convoqué un imposant déploiement de forces de l'ordre ainsi que des vedettes, comme le premier astronaute Yang Liwei et le basketteur Yao Ming.

L'événement minutieusement orchestré a débuté sur la célèbre place Tiananmen, en face du mausolée de Mao Zedong, où des groupes dûment autorisés se sont postés en rangs dès le matin.

Des personnalités en tenue de sport, souriantes, agitant frénétiquement le bras ou brandissant un poing vainqueur, se sont succédés, trotinant pour porter le symbole olympique, sous un ciel gris et pollué.

Les étapes soigneusement chorégraphiées et retransmises en direct par les télévisions se sont déroulées sous la chaleur et sans incident, avec force drapeaux rouges.

Le passage des relayeurs a déclenché les acclamations de dizaines de milliers de spectateurs, scandant «Vive la Chine, vive les Jeux olympiques».

Le dalaï-lama a envoyé depuis son exil dans le nord de l'Inde ses «bons vœux» à la Chine pour ses Jeux olympiques, estimant que cet événement sportif devait promouvoir la paix.

«C'est un moment de grande fierté pour les 1,3 milliard de Chinois [...] et je voudrais présenter mes salutations à la Chine, aux organisateurs et aux athlètes des prochains Jeux olympiques», a déclaré le chef des Tibétains en exil.

La flamme était déjà passée fin mars par Pékin avant d'entamer un tour du monde de 137 000 kilomètres, marqué par des manifestations hostiles au régime chinois à la suite de la crise tibétaine.

Ce sont justement des militants protibétains qui sont à l'origine de la première action spectaculaire juste avant les Jeux, quand ils ont déjoué la sécurité omniprésente devant le stade national surnommé le «Nid d'oiseau».

Ces étrangers — deux Britanniques et deux Américains — sont parvenus à attacher une grande banderole affichant en anglais «Un monde, un rêve: Tibet libre», en référence au slogan olympique.

Ils ont été interpellés au bout de douze minutes par la police et ont reçu l'ordre de quitter le pays, hier pour deux d'entre eux et aujourd'hui pour les deux autres, selon l'agence officielle Chine Nouvelle.

Mais selon le groupe Students for a Free Tibet, les militants — trois hommes et une femme âgés de 23 à 34 ans — sont restés près d'une heure et demie à côté du «Nid d'oiseau».

Une porte-parole du groupe, Brianna Cayocotter, a précisé à l'AFP être sans nouvelle des quatre militants, douze heures après leur action coup-de-poing.

Les organisateurs des Jeux de Pékin ont «condamné vigoureusement» la manifestation. «Quatre étrangers se sont rassemblés illégalement [...] Nous nous opposons fermement à toute tentative de politiser les Jeux olympiques», a déclaré le porte-parole du comité d'organisation (BOCOG) Sun Weide.

Deux militants protibétains, membres du même groupe Students for a Free Tibet, ont mené à bien une initiative similaire peu après à Londres, en se hissant au sommet du Tower Bridge avant de déployer une banderole sur laquelle était inscrit: «Pékin 2008: Écrivez l'histoire olympique, libérez le Tibet.»

Ce même jour, des organisations de défense du Darfour ont annoncé que l'Américain Joey Cheek, médaillé d'or de patinage de vitesse en 2006, avait vu son visa pour la Chine être révoqué.

Ce militant de la cause du Darfour devait se rendre à Pékin pour soutenir plus de 70 athlètes qui se sont engagés à attirer l'attention sur les violences dans cette région du Soudan.

Agence France-Presse



CHRIS WATTIE REUTERS

Des manifestants se sont enchaînés à la grille de l'ambassade Chine à Ottawa afin de protester contre les violations des droits de l'homme et la domination chinoise au Tibet.

Manifestation à Ottawa en soutien au Tibet

Amnistie internationale dépose des lettres contre les violations des droits de l'homme

TERRY PEDWELL

Ottawa — Des manifestants de différentes régions du pays ont profité de la semaine de l'ouverture des Jeux olympiques de Pékin pour protester contre les atteintes aux droits de la personne en Chine et la domination chinoise sur le Tibet.

Un petit groupe de protestataires réclamant un Tibet libre se sont enchaînés à la grille de l'ambassade chinoise, à Ottawa, pendant une courte période hier, avant de déverrouiller leurs chaînes à la demande de la police. Pendant ce temps, deux femmes équipées pour l'escalade ont grimpé aux lampadaires voisins et déroulé une bannière appelant à la fin du régime chinois au Tibet.

La manifestation a pris fin sans incident moins de deux heures après son début, et sans qu'il y ait eu d'arrestation.

Des membres d'Amnistie internationale ont par la

suite sonné à l'entrée de l'ambassade, sans obtenir de réponse. David Kelleher et Béatrice Vaugrande, coprésidents de la branche canadienne d'Amnistie, étaient accompagnés de partisans transportant des boîtes et des sacs pleins de lettres signées par les Canadiens, demandant au régime chinois de tenir son engagement d'améliorer la situation des droits de la personne (autre texte à lire en page A 7).

A Vancouver, des manifestants ont installé un simulateur de tank devant le consulat chinois en guise de soutien au Tibet. Les militants ont bloqué l'entrée du consulat pendant qu'un manifestant vêtu comme un moine tibétain plongeait le bras dans un seau de ciment frais. La Gendarmerie royale du Canada lui a ôté le bras du ciment et l'a arrêté. Elle a ensuite enlevé le faux tank à l'aide d'un camion à plateforme.

L'approche des Jeux olympiques, la Chine continue de se servir des Jeux pour légitimer son occupation illégale du Tibet, où la situation des droits, loin de

s'améliorer, s'est dramatiquement détériorée depuis l'octroi des Jeux à la Chine, a soutenu un membre du groupe Students for a Free Tibet, organisateur de la manifestation.

Sur Internet, un nouveau blogue axé sur le mouvement olympique et les droits humains, produit par le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, invite le Comité international olympique (CIO) à envisager l'adoption d'un cadre d'activités basé sur la Déclaration universelle des droits de l'homme.

L'olympisme ne se borne pas à deux semaines de compétition tous les quatre ans. Accueillir les Jeux olympiques est non seulement un privilège, mais une responsabilité, a déclaré Rémy Beauregard, le président du Centre, basé à Montréal, dans un communiqué.

La Presse canadienne

Bush critique la répression à la veille de son arrivée

LAURENT LOZANO

Bangkok — Le président américain, George W. Bush, a critiqué la Chine hier pour la répression de libertés fondamentales, à la veille de rallier Pékin pour les Jeux olympiques.

«Les États-Unis estiment que le peuple de Chine a droit aux libertés fondamentales, qui sont le droit naturel de tous les êtres humains», dit M. Bush dans un discours qu'il doit prononcer aujourd'hui en Thaïlande mais dont la Maison-Blanche a publié le texte dès hier.

«Ainsi, l'Amérique est vivement opposée à la détention par la Chine de dissidents politiques, de défenseurs des droits de l'homme et de militants religieux», ajoute M. Bush.

«Nous sommes partisans d'une presse libre, de la liberté de réunion et du respect des droits du travail, non pour contrarier les dirigeants chinois mais parce que accorder de la confiance à son peuple avec des libertés accrues est la seule façon pour la Chine de développer plei-

nement son potentiel», dit-il.

M. Bush est arrivé hier en Thaïlande en provenance de Corée du Sud. Il doit en repartir cet après-midi et est attendu dans la soirée en Chine, où il assistera le lendemain à la cérémonie d'ouverture des Jeux et où il restera jusqu'à lundi.

Après la Corée du Sud et la Thaïlande, la Chine est le point d'orgue de ce qui est probablement la tournée d'adieux de M. Bush à l'Asie.

M. Bush se rend à Pékin à un moment où maints défenseurs des droits de l'homme accusent les autorités chinoises de ne pas tenir les promesses faites pour obtenir l'organisation des Jeux et de se servir du prétexte de la sécurité pour renforcer la répression.

M. Bush, qui a annoncé dès septembre 2007 qu'il irait aux Jeux et qui a résisté depuis lors aux appels à boycotter l'événement, a répété hier en Corée du Sud qu'il distinguait le sportif du politique mais qu'il soulèverait la question des libertés en Chine depuis toujours.

Il est soumis à une forte pression des défenseurs des droits de l'homme ou de parlementaires américains qui appellent à utiliser la formidable exposition médiatique des Jeux pour adresser un message fort aux dirigeants chinois.

Mais il a redit que les Jeux étaient un «événement sportif» et qu'il se rendait à Pékin pour soutenir les sportifs, avec l'espoir que les Américains remporteraient le plus de médailles d'or possible. M. Bush, qui avait déjà dit que décliner l'invitation aurait été un affront fait aux Chinois, a expliqué qu'il s'agissait de leur montrer son respect.

Mais «je n'ai pas besoin des Jeux pour exprimer mon opinion, parce que je le fais depuis que je suis président», a dit M. Bush, qui signifie depuis des mois qu'il soulèvera la question des libertés cette fois encore auprès de son homologue Hu Jintao.

Agence France-Presse

LES ACTUALITÉS

Prier pourrait coûter cher au maire de Saguenay

L'entêtement de Jean Tremblay à réciter une prière aux assemblées du conseil municipal lui vaut une poursuite de 100 000 \$

JEANNE CORRIVEAU

Le maire de Saguenay, Jean Tremblay, tient mordicus à la prière qu'il récite au début de chaque assemblée du conseil municipal. Après avoir refusé de se plier à la recommandation de la Commission des droits de la personne qui l'exhortait à abandonner cette pratique, voilà qu'il fait face à une poursuite de 100 000 \$ intentée par un citoyen et par le Mouvement laïque québécois. Bien que la Ville de Laval ait perdu une bataille semblable en 2006, Jean Tremblay croit qu'il ne doit pas rendre les armes si aisément.

«Défendre le bon Dieu, c'est un honneur, mais j'aurais quand même préféré qu'il n'y ait pas de procès», affirme Jean Tremblay.

Comme Laval il y a deux ans, le maire de Saguenay devra défendre la prière devant le Tribunal des droits de la personne. Un citoyen, Alain Simoneau, et le Mouvement laïque québécois (MLQ) ont déposé le mois dernier une poursuite contre le maire. En plus d'exiger l'abolition de la prière et le retrait de la statue du Sacré-Cœur qui orne un mur de la salle du conseil, ils réclament 50 000 \$ en dommages et intérêts punitifs ainsi que 50 000 \$ pour

abus de droit.

Le dépôt de cette poursuite, dont faisait état *Le Quotidien* dans son édition de mardi, survient moins de trois mois après que la Commission des droits de la personne eut jugé que la prière récitée lors des assemblées à Saguenay était discriminatoire car elle contraignait des personnes à participer à une pratique religieuse à laquelle elles n'adhèrent pas. Devant le refus du maire Tremblay de délaisser la prière, l'un des deux citoyens à l'origine de la plainte a décidé de s'adresser au tribunal des droits de la personne avec l'appui du MLQ.

Fervent catholique, Jean Tremblay ne voit pas pourquoi il se plierait à la volonté d'un seul citoyen alors que la totalité des élus sont favorables à la prière, tout comme l'ensemble des résidents de Saguenay, dit-il. «Dans une démocratie, c'est la majorité qui impose sa loi. Il n'y a eu que deux citoyens qui m'ont demandé d'arrêter la prière depuis que je suis élu — et il y en a un qui s'est retiré — alors qu'on compte 150 000 personnes ici», fait valoir le maire. Dans ce cas, donner raison à un citoyen brimerait les droits des autres, soutient-il. Quant au MLQ, M. Tremblay fait remarquer que ses racines, tout comme son siège social, sont à Montréal.

Une cause perdue?

Le MLQ croit pour sa part que Jean Tremblay fait fausse route en refusant obstinément d'abolir la prière. «Sa cause est perdue d'avance», soutient Daniel Baril, porte-parole du MLQ. Le jugement rendu par le tribunal en septembre 2006 à l'encontre de Laval est sans équivoque concernant la prière et il fait peu de doute que le verdict sera le même dans le cas de Saguenay, dit-il. Rappelons que l'administration du maire Gilles Vaillancourt à Laval n'avait pas porté la cause en appel et avait immédiatement cessé cette pratique.

Le MLQ reproche toutefois à la Commission des droits de la personne de ne pas avoir référé elle-même le dossier au tribunal, obligeant Alain Simoneau à entreprendre des procédures judiciaires contre le maire Tremblay. À la Commission, on rétorque qu'il n'était pas dans l'intérêt public de consacrer des ressources additionnelles dans ce débat compte tenu du jugement clair rendu par le tribunal concernant Laval.

Jean Tremblay ne croit pas que sa cause soit perdue. Et selon lui, il n'y a pas de raison qu'on s'offusque de l'utilisation de fonds publics pour défendre la prière. Au Québec, on dépense des sommes colossales en matière de justice et personne ne s'en plaint, répète-t-il en évoquant les coûts liés à la construction

de palais de justice et aux salaires de juges et des procureurs de la Couronne. «Mais parce que c'est la prière, c'est un scandale. [...] Pour faire triompher la justice, tout le monde est d'accord pour dire qu'il n'y a pas de prix, sauf dans ce cas-là», ajoute-t-il.

Si le tribunal le lui ordonne, Jean Tremblay abandonnera la prière et fera disparaître la statue du Sacré-Cœur, promet-il. «C'est le devoir d'un chrétien de se plier, à moins que ça n'aille à l'encontre d'une valeur fondamentale, ce qui n'est pas le cas ici», signale-t-il.

Se disant «profondément en faveur» de la séparation de l'État et de l'Eglise, le maire croit qu'il ne faut pas céder devant les tentatives d'individus de faire disparaître les symboles religieux du paysage québécois. Dans un avenir pas si lointain, ceux-ci réclameront qu'on change le nom des rues et des municipalités baptisées en souvenir des saints et des saintes engendrés par la religion catholique, soutient-il, avant de rappeler que le milieu scolaire fait déjà les frais de ce mouvement. Au cours des huit dernières années, une quarantaine d'écoles au Québec ont délaissé les patronymes religieux pour des appellations plus modernes.

Le Devoir

Dépenses militaires: le sénat doute du sérieux des engagements conservateurs

MURRAY BREWSTER

Ottawa — Le programme du gouvernement conservateur visant à assurer un financement stable aux Forces armées canadiennes est déjà compromis, quelques mois à peine après son annonce, indique un rapport.

Le Comité sénatorial de la sécurité nationale et de la défense a publié hier un document qui laisse entendre que quelque chose ne tourne pas rond avec les chiffres fournis par le gouvernement de Stephen Harper.

Le président du comité, le sénateur Colin Kenny, affirme que la hausse annuelle prévue de 1,5 % du budget de la Défense ne suffira même pas à compenser pour l'inflation. La Banque du Canada vient juste d'annoncer que le taux d'inflation atteindra 4 %, a fait remarquer M. Kenny en entrevue.

La stratégie d'acquisition du ministère de la Défense nationale, tant vantée par les conservateurs, prévoit que le gouvernement fédéral ne payera plus pour les déploiements outre-mer, comme la mission en Afghanistan, à même le budget annuel de fonctionnement du ministère. Dans le cadre de cette stratégie, le premier ministre Harper a promis d'augmenter le budget de l'armée de 1,5 % par année d'ici 2011, et de 2 % par année par la suite.

Le ministre de la Défense, Peter MacKay, a rejeté les critiques des sénateurs, hier, en disant que son gouvernement compte injecter jusqu'à 50 milliards \$ dans les Forces armées — un engagement financier et moral sans précédent, a-t-il commenté dans un courriel. Quand il était au pouvoir, le Parti li-



Le programme gouvernemental de soutien au développement des Forces armées canadiennes laisse les sénateurs songeurs.

béral a lui-même comprimé les dépenses militaires, a-t-il dit, qualifiant le rapport Kenny d'hypocrite.

Les sénateurs ne sont pas les seuls à se préoccuper d'un manque à gagner budgétaire. La Conférence des associations de la défense, composée principalement d'officiers à la retraite, a discrètement publié sa propre analyse du plan gouvernemental, la semaine dernière, soulignant qu'une bonne

partie des propositions dépendra des caprices des politiciens et d'une économie incertaine.

Selon l'association, Ottawa ne pourra peut-être pas tenir sa promesse, surtout en ce qui a trait au remplacement d'équipements vétustes.

Le nouveau chef d'état-major des Forces armées canadiennes, le général Walter Natynczyk, et d'autres hauts gradés de l'armée ont témoi-

gné devant le comité du Sénat, en juin. Le général Natynczyk a alors déclaré que le gouvernement s'était engagé à fournir aux Forces armées le financement nécessaire pour alimenter leur croissance, une promesse qui — selon M. Kenny — ne résiste pas à une simple analyse économique.

La Presse canadienne

Ottawa autorise les véhicules électriques à basse vitesse

Ottawa — Les petits camions électriques comme ceux que produit l'entreprise québécoise Nemo pourront enfin être commercialisés au Canada grâce à une modification réglementaire qui les inclut dans la catégorie des «véhicules à basse vitesse», ou VBV. Leur usage devra toutefois être balisé par les provinces, qui sont responsables de l'immatriculation.

Les habitudes de déplacement des Canadiens doivent changer, et l'utilisation de véhicules qui ne produisent pas d'émissions en fait partie, a fait valoir hier le ministre fédéral des Transports, Lawrence Cannon, lors d'un point de presse dans un centre d'essais routiers du gouvernement, à Ottawa.

Le ministre a toutefois insisté sur l'importance d'assurer la sécurité des usagers de ces véhicules, dont la vitesse maximale est normalement inférieure à 40 km/h et

qui ne sont pas soumis aux mêmes exigences que les automobiles, que ces dernières carburant à l'essence, au diesel, au propane ou au gaz naturel.

S'il n'en tenait qu'au fédéral, les camions légers ne pourraient pas côtoyer les voitures et les camions de livraison sur l'asphalte des villes. Leur usage serait plutôt limité aux parcs, aux bases militaires et aux campus universitaires, où les risques de collision avec des véhicules plus lourds et plus rapides sont moindres.

«Nous avons recommandé aux provinces d'être prudentes en déterminant l'usage approprié des véhicules dans certaines zones à basse vitesse et à faible risque», a expliqué le directeur de la sécurité routière à Transport Canada, Kash Ram.

La Presse canadienne

La FMOQ veut valoriser le médecin de famille

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) déposera à l'automne une série de recommandations visant à revaloriser la médecine familiale. Réagissant à l'étude sur la crise identitaire qui sévit chez les médecins de famille canadiens, dont *Le Devoir* révélait l'étendue cette semaine, Marie Ruel, conseillère aux communications à la Fédération, a affirmé hier «que ce comité travaille sur des moyens de valorisation qui toucheront tant la formation universitaire que l'organisation du travail de l'omnipraticien. Le phénomène [de désaffection des étudiants] est dangereux et va à l'encontre de nos objectifs, soit que chacun ait son médecin de famille.»

L'étude sociologique de la Dre Marie-Dominique Beaulieu révé-

lait que la médecine familiale subit des tensions multiples, et ce, dans un contexte de pénurie ou moins de 30 % des étudiants en médecine au pays choisissent une résidence d'omnipraticien comme premier choix. Dans son étude, plusieurs médecins réfèrent aux médecins de famille comme à une «espèce en danger».

Le Dr Louis Godin, président de la FMOQ, abonde dans le sens des conclusions de la Dre Beaulieu. «On sait depuis un certain temps que l'attrait de la médecine familiale pour les étudiants est moins important. Les connaissances nécessaires pour faire de la médecine familiale sont de plus en plus grandes. Les médecins de famille veulent un environnement professionnel qui les soutient plus», a-t-il dit en entrevue à RDI mardi.

Le Devoir

Appuyez l'alphabétisation des enfants!



- Le matin du mercredi 24 septembre, *The Gazette* et *Le Devoir* distribueront des copies de leurs journaux dans les rues du centre-ville en échange de dons pour leur programme Lire, c'est grandir.
- Depuis son lancement en 2002, la campagne Lire, c'est grandir / *Raise-a-Reader* de la Fondation Canwest, a amassé au-delà de 10 millions de dollars qui ont été remis à des programmes d'alphabétisation familiale à travers le Canada.
- 100 pour cent de l'argent amassé sera versé à des programmes d'alphabétisation pour enfants au Québec.

Pour faire un don, svp visitez

www.raiseareader.com

ou, téléphonez le 514 987-2681

ou veuillez remplir le coupon ci-dessous.

The Gazette

POUR FAIRE UN DON :

- Remplissez ce coupon et le retourner à : The Gazette/Raise-a-Reader, C.P. 11057 Succ. Centre-ville, Montréal, Québec, H3C 4Z5.
- Ce coupon peut aussi être déposé aux bureaux de *The Gazette* au 1010, rue Sainte-Catherine Ouest (mezzanine)
- Visitez-nous en ligne : www.raiseareader.com
- Par télécopieur : 514 987-2398
- Ou, téléphonez le 514 987-2681 du lundi au vendredi entre 9 h et 17 h.

SVP ayez sous la main votre carte de crédit.

Montant : _____ \$ Chèque libellé à l'ordre de : Raise-a-Reader / Lire, c'est grandir

CanWest
Raise a Reader, c'est grandir.
The Gazette LE DEVOIR

SVP ENVOYEZ LE REÇU D'IMPÔT À :

NOM DE FAMILLE	_____
PRÉNOM	_____
ADRESSE	_____
APARTÈMENT	_____
VILLE	_____
CODE POSTAL	_____
TÉLÉPHONE	_____
TYPE DE PAIEMENT :	
☐ Chèque	☐ Comptant
☐ Visa	☐ MC
	☐ Mandat-Poste
	☐ Amex
NUMÉRO DE CARTE DE CRÉDIT	_____
DATE D'EXPIRATION	_____
SIGNATURE	_____

LE MONDE

Coup d'État en Mauritanie

Le premier président démocratiquement élu arrêté après avoir limogé des militaires

Nouakchott — Le chef de l'État mauritanien, Sidi Ould Cheikh Abdallahi, premier président démocratiquement élu du pays, a été arrêté hier à Nouakchott au cours d'un coup d'État sans effusion de sang mené par le chef de la garde présidentielle qu'il venait de limoger. Un conseil d'État a immédiatement été formé.

Ce coup de force des militaires survient 15 mois après l'élection présidentielle du printemps 2007, saluée comme un modèle démocratique pour l'Afrique et le monde arabe, et trois ans après le coup d'État militaire qui avait renversé en août 2005 le président Maouiya Ould Taya dans ce pays semi-désertique de trois millions d'habitants qui produit depuis peu du pétrole mais dispose aussi de fer, de cuivre et d'or.

Le général Ould Abdel Aziz, chef d'état-major particulier du président et commandant de la garde présidentielle, que le président avait démis de ses fonctions dans la matinée, est très vite apparu comme le chef des putschistes. Ce militaire de 52 ans était un proche du président avant de se retourner contre lui.

Hier matin, «des membres de la garde présidentielle ont arrêté le président à sa résidence, et le premier ministre Yahya Ould Ahmed Waghyf à son bureau», a indiqué le porte-parole de la présidence Abdoulaye Mahmoud Ba. Ils ont été emmenés à la caserne de la garde présidentielle, tout comme le ministre de l'Intérieur, Mohamed Ould R'Zeizi.

«Cela s'est fait sans violence pour la bonne raison que ce sont des éléments putschistes qui assuraient la sécurité du président», a-t-il précisé.

Le Conseil d'État dirigé par l'ancien chef de la garde présidentielle Mohamed Ould Abdelaziz, a annoncé qu'Abdallahi, n'était plus chef de l'État et a annulé le décret de ce dernier limogeant Abdelaziz et les commandants de l'armée et de la gendarmerie.

Le communiqué numéro 1 du Conseil a été retransmis par la chaîne de télévision al-Arabiya, basée dans le Golfe. La radio et la télévision mauritaniennes ont toutes deux cessé d'émettre en début de journée.

Le président avait pris hier matin un décret nommant de nouveaux officiers à la tête de la garde présidentielle, de l'état-major national et de la garde nationale. «Trois généraux ont refusé d'obtempérer à l'ordre présidentiel et sont entrés en rébellion», a commenté le porte-parole.

Certains observateurs avaient estimé ces derniers jours que le général Ould Abdel Aziz était derrière le mouvement de fronde d'une cinquantaine de parlementaires qui avaient démissionné lundi du parti au pouvoir en critiquant le «pouvoir personnel» du président.

Le porte-parole des députés frondeurs, Sidi Mohamed Ould Maham, a affirmé aussitôt après le coup d'État qu'en tentant d'évincer les généraux, le président «s'est attaqué de front à l'armée qui a réagi pour le déposer et, en quelque sorte, il fait les frais de ses mauvaises décisions».

L'aéroport de Nouakchott était



Sidi Ould Cheikh Abdallahi

fermé hier, mais les frontières ne l'étaient pas, selon une source sécuritaire. La situation semblait relativement calme dans la capitale, aucune violence n'ayant été rapportée.

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a dit regretter le coup d'État militaire, appelant à la restauration immédiate de l'ordre constitutionnel. L'Union africaine (UA) a pour sa part condamné le coup d'État et «exigé le rétablissement de la légalité constitutionnelle», tout comme la Commission européenne, qui a souhaité «que le président et le pre-

mier ministre retrouvent rapidement leur liberté et leurs fonctions». Les États-Unis ont également condamné «dans les termes les plus sévères» ce coup de force.

Le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi et le président tunisien Zine El Abidine Ben Ali ont dépêché à Nouakchott le secrétaire général de la présidence tournante de l'Union du Maghreb arabe — dont la Mauritanie fait partie — pour suivre l'évolution de la situation.

Agence France-Presse et Reuters

Rejet des pourparlers directs

La tension monte en Géorgie

Tbilissi — L'Ossétie du Sud a rejeté hier les pourparlers directs prévus aujourd'hui avec Tbilissi, tandis que les violences se sont poursuivies dans cette région indépendantiste montagneuse du Caucase.

«Il n'y aura pas de réunion bilatérale jeudi», a déclaré le président de l'Ossétie du Sud à l'agence russe Interfax. «Nous sommes prêts à poursuivre les négociations à Tskhinvali [la capitale du territoire rebelle], mais seulement dans la configuration à quatre [Géorgie, Russie, république russe d'Ossétie du Nord et Ossétie du Sud].»

De leur côté, des officiels géorgiens ont continué à insister hier sur le fait que la réunion bilatérale prévue jeudi aurait bien lieu, en dépit des dénégations de l'Ossétie du Sud. Tbilissi a rejeté le principe de pourparlers dans la configuration à quatre, estimant qu'un tel schéma favorisait les rebelles.

Les deux parties, la Géorgie et l'Ossétie du Sud, se sont mutuellement accusées d'avoir ouvert le feu à l'arme lourde et avec des armes automatiques mercredi, dans des villages de la région.

Le gouvernement rebelle d'Ossétie du Sud a affirmé sur son site Internet que quatre villages avaient été la cible de tirs provenant de Géorgie à divers moments de la journée. Selon le comité d'information de la République d'Ossétie du Sud, cité par Interfax, trois habitants locaux ont été blessés et hospitalisés à la suite de ces tirs.

D'autres informations ont fait état d'une tentative des forces spéciales géorgiennes de prendre les

hauteurs dominant une route stratégique, mais ces dernières ont été repoussées par une milice rebelle.

Le porte-parole du ministre géorgien de l'Intérieur, Chota Outiachvili, a indiqué que les forces géorgiennes s'étaient contentées de riposter aux coups de feu osètes en direction de villages sous contrôle géorgien. Aucune information sur d'éventuelles victimes n'a été communiquée.

M. Outiachvili a aussi démenti des affirmations de médias russes selon lesquelles la force de maintien de la paix russe a déclaré que des avions de chasse avaient survolé l'Ossétie du Sud.

La semaine dernière, des centaines de femmes et d'enfants ont été évacués d'Ossétie du Sud en raison du possible déclenchement d'un conflit, ont affirmé des officiels séparatistes. Ce qu'ont démenti des officiels géorgiens, qui ont qualifié ces informations de propagande, assurant que des enfants avaient simplement été envoyés dans des camps d'été.

Les tensions en Ossétie du Sud et dans une autre région séparatiste géorgienne, l'Abkhazie, se sont aggravées ces derniers mois, depuis l'annonce par Moscou d'un renforcement des liens entre la Russie et les régions indépendantistes.

L'Ossétie du Sud et l'Abkhazie ont unilatéralement proclamé leur indépendance de la Géorgie à l'occasion des guerres qui ont eu lieu dans ces territoires au début des années 1990.

Agence France-Presse et Reuters

Turquie

Le choix de recteurs provoque des remous

Ankara — Un quinzaine d'enseignants turcs ont démissionné hier pour contester le choix par le président Abdullah Gül de recteurs d'université sympathisants de son parti islam-conservateur AKP.

Ce nouveau front entre partisans de la laïcité et du parti au pouvoir s'ouvre quelques jours seulement après le renoncement de la Cour constitutionnelle à interdire pour «menées anti-laïques» la formation du président et du premier ministre Tayyip Erdogan, majoritaire au Parlement.

Gül a choisi les nouveaux recteurs de 21 universités, mardi, en écartant plusieurs candidats proposés par le Conseil supérieur de l'éducation (YOK), un organisme pro-laïque mis sur pied après le coup d'État militaire de 1980 pour coiffer l'enseignement supérieur.

Douze professeurs de l'Institut technique d'Istanbul ont démissionné pour protester contre la nomination de Muhammed Sahin, qui n'était pas le premier choix de l'établissement. Plusieurs autres enseignants ont démissionné, pour des raisons analogues, de l'université Gazi, à Ankara.

Neuf des 21 nouveaux recteurs, qui avaient été élus par leurs universités, ont été écartés par le président au profit de candidats arrivés en deuxième ou troisième place.

Ainsi été écarté Mustafa Akaydin, recteur de l'université d'Akdeniz, qui s'était élevé, en sa qualité de président du conseil inter-universitaire, contre la tentative avortée du gouvernement de lever l'interdiction du port du voile islamique pour les étudiantes.

Parmi les recteurs promus figurent nombre de partisans du rétablissement du port du voile islamique dans les universités, que la Cour constitutionnelle a jugé contraire à la loi fondamentale.

Les élites kémalistes laïques (armée, magistrature et monde universitaire notamment) soupçonnent l'AKP, parti issu de la mouvance islamiste, de vouloir procéder à une réislamisation rampante de la vie publique, ce qu'il nie farouchement.

Les analystes politiques ne se disent pas surpris des nominations de recteurs favorable à l'AKP, jugeant qu'elles résultent du système même de nomination politique mis en place par l'armée pour contrôler le système éducatif par l'entremise du YOK. Pour eux, les universités devraient être libres de choisir leurs propres dirigeants.

Reuters



Issa al-Dja'abari à son arrivée chez lui hier.

Olmert rencontre Abbas

Israël libérera plus de 150 Palestiniens

Jérusalem — Israël va libérer plus de 150 prisonniers palestiniens le 25 août pour tenter de donner un nouvel élan à un processus de paix dans les limbes après l'annonce de la prochaine démission du premier ministre israélien Ehoud Olmert.

Cette décision a été annoncée après une rencontre hier entre MM. Abbas et Olmert à Jérusalem, la première depuis l'annonce par le chef du gouvernement israélien de son intention de quitter le pouvoir après l'élection de son successeur à la tête du parti Kadima au pouvoir le 17 septembre.

Par ailleurs, Israël a libéré hier un autre responsable du Hamas, Issa al-Dja'abari, 40 ans, représentant des islamistes du Hamas à Hébron, en Cisjordanie. Dimanche dernier, Israël avait libéré un autre responsable en vue du Hamas, Omar Abdel Razek, qui était ministre des Finances lors de son arrestation, en juin 2006.

«Israël va libérer des prisonniers palestiniens à la fin août dans un geste de bonne volonté envers les Palestiniens, en réponse à une demande du président Mahmoud Abbas», a indiqué le porte-parole de M. Olmert, Mark Regev.

«Nous espérons que ce geste aidera le processus de paix», a ajouté M. Regev. Ces prisonniers seront élargis le 25 août, ont indiqué les deux parties.

Lors de la rencontre, M. Abbas a appelé M. Olmert à libérer des chefs politiques palestiniens, dont trois

hauts responsables: Marwan Barghouti, un chef du Fatah, Aziz Dowek, ancien chef du parlement palestinien et membre du Hamas, et Ahmed Saadat, chef du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP).

Considéré comme l'un des principaux inspirateurs de l'intifada ayant débuté en septembre 2000, M. Barghouti, un chef populaire, a été arrêté en avril 2002 puis condamné en juin 2004 à cinq peines de prison à vie par un tribunal israélien.

Ahmed Saadat, député au Conseil législatif palestinien (Parlement) a, lui, été capturé en mars 2006 par l'armée israélienne lors de la prise d'assaut de la prison de Jéricho, en Cisjordanie, où il était détenu.

Quant à Aziz Dowek, élu président du Conseil législatif palestinien en février 2006, après la victoire électorale du mouvement islamiste Hamas, il a été emprisonné en juin 2006 après un vaste coup de filet de l'armée israélienne contre son mouvement en Cisjordanie.

MM. Abbas et Olmert s'étaient engagés en novembre dernier, lors de la réunion internationale d'Annapolis, à tenter de parvenir à un accord cette année, avant la fin du mandat du président américain George W. Bush. Mais l'annonce de la prochaine démission du chef de gouvernement israélien a porté un coup dur aux négociations.

Agence France-Presse et Reuters

EN BREF

Irak: le vote sur l'élection est repoussé

Bagdad — Les députés irakiens ont repoussé à leur session d'automne leur vote sur la loi controversée sur les élections régionales. Le report de ce texte, auquel s'opposent les élus kurdes parce qu'il n'inclut pas la ville à population mixte de Kirkouk dans les provinces sous leur contrôle, signifie que les élections provinciales ne pourront

avoir lieu comme prévu le 1er octobre et peut-être même pas cette année. Ces élections-test pour désigner 18 conseils provinciaux doivent permettre de mesurer le rapport des forces politiques, notamment chez les sunnites.

— Reuters

Cachemire: nouvel incident frontalier avec l'Inde

Srinagar — L'armée indienne a annoncé que ses hommes ont es-

suyé hier des coups de feu le long de la ligne de contrôle, qui détermine au Cachemire la frontière entre l'Inde et le Pakistan. L'incident s'est produit dans le secteur de Nowdgam, dans le nord du Cachemire, province himalayenne revendiquée par les deux pays après la partition, en 1947, du sous-continent indien. La semaine dernière, un échange de tirs entre militaires indiens et pakistanais avait duré 16 heures dans ce secteur, à l'occasion de la plus grave violation du cessez-le-feu signé en 2003 entre New Delhi et Islamabad. — Reuters

Karadzic veut faire comparaître Holbrooke et Albright

Amsterdam — Radovan Karadzic a demandé hier la comparution devant le TPIY de l'ancien négociateur américain Richard Holbrooke et de l'ex-secrétaire d'État Madeleine Albright afin d'étayer son affirmation selon laquelle les autorités américaines lui ont proposé l'immunité en 1996.

L'ancien président des Serbes de Bosnie, qui comparait devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, conteste la légalité de son inculpation, montre une déposition rendue publique par le tribunal.

Dans ce document, Karadzic réaffirme s'être vu proposer l'immunité par Holbrooke en 1996, en échange de son retrait de la vie publique. Karadzic accuse également Holbrooke d'avoir voulu le «liquider» lorsqu'il s'est rendu compte qu'il ne pourrait convaincre le procureur du TPIY d'abandonner les poursuites.

Il a évoqué plusieurs tentatives d'assassinat contre lui et dit craindre que «le bras long de M.

Holbrooke ou de Mme Albright» puisse l'atteindre même en prison.

«C'est pour cette raison, et parce que l'accord entre les États-Unis et moi a été rompu, que je souhaite contester la légalité des procédures dans leur intégralité et de chacune de leurs étapes», justifie Karadzic dans sa déposition de quatre pages, traduite du serbe. Holbrooke, qui a rejeté les allégations formulées par Karadzic, a affirmé hier lors d'une entrevue au magazine allemand Bild que ces dernières accusations étaient un «mensonge absurde et risible que Karadzic répand depuis des années. [...] Ce n'est rien d'autre qu'un nouveau mensonge de la part de l'homme le plus maléfique d'Europe», a-t-il dit.

Outre Holbrooke et Albright, Karadzic demande la comparution de plusieurs autres personnalités, dont l'ancien procureur en chef du TPIY Richard Goldstone.

Reuters

Le lever du soleil: 5h46
Le coucher du soleil: 20h14

MM utilise des données d'Environnement Canada

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Sol 29/14	Sol 30/14	Londres	Ave 23/17	Nua 21/15
Moncton	Ave 22/14	Plu 20/13	Los Angeles	Sol 27/18	Sol 27/18
Saint-Jean	Plu 19/14	Var 19/13	Mexico	Ora 20/11	Ora 19/12
Toronto	Ora 24/16	Ora 23/14	New York	Ora 28/20	Sol 26/17
Vancouver	Sol 24/14	Var 20/13	Paris	Plu 23/21	Plu 22/18
Winnipeg	Sol 24/13	Sol 28/16	Tokyo	Sol 31/28	Plu 32/27

Montréal	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui 22	13	20/14	21/15	21/11
Possibilité d'orages, pdp 70%	Passages nuageux.	Possibilité d'orages, pdp 60%	Averses dispersées, pdp 80%	Averses dispersées, pdp 60%

Québec	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui 19	14	20/14	20/15	19/11
Pluie, pdp 90%	Faible pluie, pdp 90%	Possibilité d'orages, pdp 70%	Faible pluie, pdp 80%	Faible pluie, pdp 70%

Gatineau	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui 21	14	18/12	22/14	23/10
Orages, pdp 80%	Passages nuageux.	Averses, pdp 70%	Averses dispersées, pdp 60%	Averses dispersées, pdp 60%

Prêts à partir?
Consultez nos Prévisions internationales

Météo Média
En ondes et en ligne
meteomedia.com

EDITORIAL

La fin du goulag

Alexandre Issaïevitch Soljenitsyne était monumental. Ses fresques, sa culture documentaire, sa capacité de travail, sa force de résistance, sans oublier ses élucubrations religieuses, tout chez lui se conjuguaient avec le colossal. Et ce, plus particulièrement sur le front de l'histoire, qu'il n'a pas voulu subir pour mieux en infléchir le cours.

Tout a commencé avec la publication en 1962 d'un bref récit d'à peine soixante pages intitulé *Une journée d'Ivan Denisovitch*. Soljenitsyne y déclinait par le menu vingt-quatre heures dans la vie d'un paysan un peu simplet emprisonné dans un camp de concentration version communiste. La précision chirurgicale apportée à la mise en lumière du quotidien du goulag combinée à une langue, celle du héros, tout ce qu'il y a de populaire allait avoir un impact gigantesque, à laquelle Nikita Krouchtchev ne fut pas étranger.

C'est en effet grâce à l'autorisation du premier secrétaire du Parti communiste de l'époque que ce texte fut édité. Auteur du rapport de 1956, fameux parce qu'il y détaillait les horreurs staliennes, Krouchtchev faisait le pari qu'en apportant sa caution au romancier il s'allierait du coup une certaine frange de l'intelligentsia moscovite. Bref, il cherchait des appuis pour renforcer sa position dans les rapports de force qu'il poursuivait déjà avec Leonid Brejnev. Ce dernier a gagné. Krouchtchev a été assigné à l'arrière-cours de l'histoire. Soljenitsyne devait y entrer. Parallèlement à cela, des milliers de collégiens étaient invités, si l'on peut dire, par leurs professeurs à dissenter sur la journée d'Ivan. C'est dire.

En 1970, Soljenitsyne reçoit le Prix Nobel pour le livre évoqué mais aussi pour *Le Pavillon des cancéreux*, *Le Premier cercle* et *La Maison de Matrona*. Cette attribution du Nobel eut alors un impact beaucoup plus prononcé que la précédente et celle qui devait suivre. La raison en était simple: Soljenitsyne était devenu le dissident le plus célèbre du monde. Honni par les fanatiques du centralisme démocratique, adulé par beaucoup.

Lorsqu'on s'attarde à la photographie des humeurs politiques de l'époque, on ne peut qu'être frappé par la violence des propos formulés par les militants du grand soir, par les croisés de la dictature du prolétariat. Cette volée de bois vert dont Soljenitsyne était l'unique sujet a pris une ampleur sidérante après la sortie de *L'Archipel du goulag*, en 1973. Après avoir traduit en mots les méfaits du goulag sur une période de vingt-quatre heures seulement, l'écrivain proposait rien de moins que l'histoire du phénomène.

En mettant à nu l'horreur totalitaire, en brossant un tableau si complet qu'il interdisait la contradiction ou le détournement des faits, Soljenitsyne ébranlait comme personne avant lui les colonnes du temple de l'enfermement. De l'enfer organisé par des dirigeants qui trouvaient grâce auprès d'un pan imposant d'intellectuels occidentaux. Rétrospectivement, il est sidérant de constater que près de vingt ans après le rapport de Krouchtchev, un nombre incroyable de gens insultaient leur propre humanité en niant le goulag, en moquant les hôpitaux psychiatriques.

Petit à petit — hélas! —, les vérités assénées par le Russe, ses constats, ses mises en relief, ont fini par avoir raison d'un délire certain. Le poids documentaire de son travail, son recours à de nombreux témoignages, son usage des archives ont éteint bien des illusions et annoncé du coup l'implosion du glacié soviétique. Parce qu'il a informé avec force et avec volume, Soljenitsyne a gommé la passion au profit de la connaissance. C'est énorme.

Petit à petit — hélas! —, les vérités assénées par le Russe, ses constats, ses mises en relief, ont fini par avoir raison d'un délire certain. Le poids documentaire de son travail, son recours à de nombreux témoignages, son usage des archives ont éteint bien des illusions et annoncé du coup l'implosion du glacié soviétique. Parce qu'il a informé avec force et avec volume, Soljenitsyne a gommé la passion au profit de la connaissance. C'est énorme.

Conduite dangereuse

Le procès fut «équitable», s'est immédiatement félicitée la Maison-Blanche à l'issue du procès de Salim Hamdan, reconnu coupable hier matin devant le tribunal militaire de Guantánamo de «soutien matériel au terrorisme», mais acquitté d'accusations plus graves de «complot» en rapport avec les attentats du 11-Septembre. Washington ne sait que trop bien que le procès tenu au cours des deux dernières semaines n'était pas seulement celui de l'ancien chauffeur d'Oussama ben Laden; il était aussi celui de la légitimité et de l'impartialité de la justice d'exception mise sur pied sous le président George W. Bush au nom de sa guerre contre le terrorisme.

Transferts secrets de prisonniers, détention indéfinie au mépris du principe d'*habeas corpus*, allégations graves d'aveux obtenus sous la torture, contournement des obligations contenues dans les Conventions de Genève sur le traitement des prisonniers de guerre... La Maison-Blanche peut difficilement espérer que les 15 jours de procès de Salim Hamdan, qui inaugurent pour les États-Unis une procédure sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale, effaceront six ans de controverse au sujet de la base de Guantánamo.

Si, du reste, la prison de Guantánamo est aujourd'hui soumise à de plus grandes exigences de transparence qu'elle ne l'était au début, cela tient avant tout à la persévérance des avocats, y compris militaires, qui défendent les «combattants ennemis illégaux» enfermés dans la base de l'île cubaine et à la vigilance manifestée en certains quartiers par le système de justice américain.

Ce sont les avocats de Hamdan qui, en 2006, ont convaincu la Cour suprême des États-Unis de déclarer les tribunaux militaires illégaux au regard des droits américain et international, forçant M. Bush et le Congrès à voter en catastrophe des lois d'ajustement. Ce sont les avocats de deux autres détenus qui, pas plus tard qu'en juin dernier, ont persuadé la Cour suprême de reconnaître aux «combattants illégaux» le droit de contester leur détention devant les cours civiles. Ce sont encore les avocats de Hamdan qui ont obtenu du juge à son procès qu'il déclare irrecevables les aveux arrachés «sous une forte contrainte» alors qu'il était détenu à Bagram, en Afghanistan.

Mais ces décisions ne sont, jusqu'à preuve du contraire, que des égratignures sur l'opacité des commissions militaires spéciales. L'accès à l'information n'est pas la moindre des victimes de la lutte antiterroriste que mènent les États-Unis.

D'autres procès, plus costauds, vont bientôt prendre le relais à Guantánamo. Celui du jeune Canadien Omar Khadr pour le meurtre d'un soldat américain; ceux des cinq djihadistes d'al-Qaïda soupçonnés d'avoir participé au 11-Septembre, dont le cerveau «avoué» des attentats, Khaled Cheikh Mohammed. Ces procès auraient plus de crédibilité — et la démocratie américaine serait mieux servie — s'ils se déroulaient en sol américain. Washington y préfère une conduite dangereuse.

gtaillefer@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND



LETTRES

Du gaz pour les États-Unis?

Alors qu'il devient de plus en plus évident que le gaz naturel que fournirait le géant russe Gazprom à Rabaska est destiné au marché américain (une autre déclaration à cet effet par un officiel de Gazprom vient d'enfoncer le clou), il y a lieu de se demander ce que valent les permis émis par Québec et Ottawa. Rappelons que la principale justification de ce projet était d'assurer la sécurité des approvisionnements énergétiques, argument qui vole en éclats puisque le gaz prendra le chemin des États-Unis.

Par ailleurs, nos dirigeants s'ouvriront-ils enfin les yeux devant les dangers que représentent les terminaux méthaniens en zone habitée? Alors que l'État du Massachusetts, qui a pourtant besoin de gaz, s'apprête à promulguer une loi pour faire en sorte d'éloigner le plus possible ce type d'installation des zones habitées, ici, on se contente des «normes» du promoteur, soit 400 mètres. Notons toutefois qu'il a offert d'acheter toutes les résidences à l'intérieur d'une zone de 1500 mètres. Beau désert industriel en perspective pour cette zone reconnue «éminemment patrimoniale» par le Conseil des monuments et sites du Québec. Notons aussi que le promoteur et la Ville de Lévis s'opposent à ce que soit rendu public le plan d'urgence requis dans le cadre du processus d'approbation. Pourquoi, en effet, les citoyens concernés devraient-ils savoir ce qui les menace?

Il est à souhaiter que le communiqué émis par M. Camil Bouchard, porte-parole du PQ en matière d'environnement, dans lequel il s'oppose à l'implantation d'une station-service de Gazprom en face de l'île d'Orléans pour desservir le marché américain, réveille ceux qui dorment au gaz.

Denis L'Homme

Lévis, le 6 août 2008

La langue anglaise et nous

Le dernier congrès des jeunes libéraux nous a donné un autre épisode d'inquiétude linguistique: obliger les jeunes du niveau élémentaire à être bilingues. Mme Marois, avec son idée d'enseignement de l'histoire en anglais au secondaire, a semblé abonder dans le même sens.

Pourtant, la solution à nos inquiétudes linguistiques au niveau scolaire est déjà appliquée dans le reste du Canada. Nous devons per-

mettre l'immersion en anglais pour un maximum de deux ans dans le parcours académique de tous, sans l'obliger.

Ainsi, nous aurons le respect des libertés individuelles et la connaissance d'une langue seconde pour ceux qui le désirent. Puis, la protection de notre différence, puisque nous continuerons tous à étudier en français. Les solutions simples sont souvent les meilleures!

Gilles Langevin

Montréal, le 5 août 2008

Des libéraux, ces jeunes?

Les positions défendues par les jeunes libéraux sont surprenantes par leur côté radical, mais, ce qui surprend le plus, c'est l'écart entre leurs positions et le mot «libéral» dans leur nom. Bien qu'il se situe maintenant plus près du centre, le libéralisme est un mouvement qui provient de gauche et se veut protecteur des faibles dans la société. En augmentant radicalement les frais scolaires et en cherchant à couper les jarrets des syndicats, ils se font défenseurs des riches et de la grande entreprise. De plus, en forçant un apprentissage intensif de l'anglais chez les jeunes, on applique une mesure coercitive qui peut être vue comme une attaque contre la préservation du français si chère à une majorité de Québécois. Si les jeunes libéraux penchent autant à droite, ils devraient peut-être plutôt logner du côté de l'ADQ ou même du Parti conservateur. Pas étonnant que Charest, lui-même un conservateur fraîchement converti au libéralisme, ait vite balayé ces recommandations.

Jeannot Vachon

Québec, le 5 août 2008

Une commission jeunesse en pleine forme

La fin de semaine dernière, la commission jeunesse du Parti libéral du Québec a adopté plusieurs positions courageuses (immersion en 6^e année, vote secret dans les syndicats, augmentation des frais de scolarité). Certains diront que nous avons fait preuve d'un manque d'expérience en proposant des idées aussi courageuses. Les positions adoptées étaient loin de démontrer un manque d'expérience. Elles démontraient qu'enfin la commission jeunesse

n'est pas seulement un canal unidirectionnel qui répète les idées que le parti lui glisse, mais qu'au contraire les idées soumises sont celles que les jeunes ont réellement proposées lors de la tournée durant la saison estivale.

A l'heure actuelle nous sentons vraiment que la commission jeunesse du PLQ est en pleine forme. Plus de 800 jeunes se sont présentés au Congrès-Jeunes à Sherbrooke, et cela fut un des plus grands rassemblements de jeunes associé à un parti depuis plusieurs années. Aucune autre aile jeune de parti politique attire plus de jeunes, ce qui démontre clairement que les idées et les débats qui sont amenés lors du congrès sont vraiment pertinentes et intéressent beaucoup les jeunes de partout au Québec. La commission jeunesse s'est penchée sur l'avenir du Québec en proposant des solutions concrètes et effectives pour les défis auxquels le Québec fera face dans les prochaines années. [...]

Mathieu Brunet

Conseiller jeune homme,

Commission Jeunesse PLQ

Le 5 août 2008

Quelle liberté de presse?

À l'occasion des Jeux olympiques de Pékin, on entend parler de la liberté de presse, qui semble plutôt limitée en Chine. Tout le monde le déplore, évidemment. Mais quand on y pense un peu, on réalise que nous sommes mal placés pour donner des leçons de liberté de parole aux Chinois. Il suffit de penser à certains exemples où, dans nos pays occidentaux, on n'a pas toujours le respect du droit de s'exprimer librement. Quand les États-Unis ont déclaré la guerre en Irak, il ne fallait pas critiquer cette décision sous peine de passer pour antipatriotique. Ici, au Québec, au temps de Duplessis, il n'était pas possible de critiquer le «cheuf» sans en subir les conséquences. Même chose pour la religion. Plus près de nous, rappelés-nous la réprobation sévère infligée à ceux qui ont osé critiquer la venue de sir Paul à Québec. Pas facile de ne pas dire la même chose que tout le monde. Et sur une plus petite échelle, bien petite celle-là, depuis quelque temps, il est mal venu de critiquer même notre bon maire Labaume. Et on trouve que la liberté de parole est restreinte en Chine!

Marcel Dupont

Québec, le 4 août 2008

LIBRE OPINION

Des cadets militaires pour le 400^e de Québec

PIERRE BISAILLON

Membre du conseil du Centre de ressources sur la non-violence. L'auteur s'exprime à titre personnel.

Les Cadets royaux de l'armée canadienne invitent tous les jeunes et leur famille à un grand rassemblement jeunesse sur les Plaines d'Abraham, le 10 août prochain.

Un premier communiqué de presse prévoyait la présence de 4000 cadets et un programme d'activités comprenant un concours provincial pour tester leurs connaissances sur l'histoire militaire de la ville, une démonstration de biathlon, des concerts devant public et une journée retrouvailles des cadets. Un communiqué daté du 5 août parle plutôt de 2000 cadets qui offriront à la population un spectacle musical spécialement conçu pour le 400^e anniversaire de la Ville de Québec. L'histoire militaire de la ville de Québec et le biathlon ont disparu du programme. Notons également que 300 cadets avaient participé le 27 juillet dernier à la commémoration du vol historique (qui n'avait rien de militaire) de Charles Lindbergh, qui atterrissait sur les plaines d'Abraham le 28 avril 1928.

Dans le débat en cours sur le véritable rôle des cadets de l'armée, il est étonnant de voir le mouvement se présenter de plus en plus comme une simple école de leadership, de confiance en soi et de citoyenneté. Si tel était le cas et s'il n'y avait vraiment aucun lien avec

le recrutement militaire, il faudrait en conclure qu'en plus de leur mandat de former des soldats, les Forces armées ont également le mandat de former de meilleurs citoyens. Surprenant, puisque en principe, dans un État démocratique comme le nôtre, cette mission doit relever des ministères de l'Éducation et des nombreux organismes jeunesse de chaque province et non du ministère fédéral de la Défense. Devons-nous conclure à la faillite de ces institutions d'éducation, qui auraient besoin de l'assistance de l'armée?

Dans les faits, les cadets de l'armée permettent de sensibiliser des jeunes de 12 à 17 ans à la carrière militaire et de les mettre en présence d'une culture militariste, alors que plusieurs ne sont que des enfants fraîchement sortis de l'école primaire. Compte tenu des besoins actuels en ressources humaines de l'armée, on comprend jusqu'à un certain point que l'État canadien puisse juger bon d'investir annuellement dans les cadets plus de 200 millions par l'entremise du budget du ministère de la Défense. Mais il faut alors se demander pourquoi ce même État, qui a également le mandat de prévenir la violence dans notre société et sur la scène internationale, n'investirait pas au moins autant d'argent pour sensibiliser d'autres jeunes du même âge à des carrières liées à la prévention de la violence et à la gestion saine des conflits. Pensons simplement aux maisons de jeunes, qui pourraient former à la non-violence et offrir des services de médiation en mi-

lieu scolaire et en milieu communautaire. Avec de tels montants, les municipalités, en collaboration avec de nombreux organismes jeunesse, pourraient faire revivre les «terrains de jeux municipaux» autrefois gratuits. Elle pourraient leur donner une vocation d'éducation à la citoyenneté responsable, à la sécurité alimentaire et environnementale, à l'assistance en cas de désastre, à la non-violence et à la paix. Des camps d'été pourraient être aménagés et se dérouler dans nos parcs naturels fédéraux et provinciaux. Ainsi, une majorité de jeunes auraient l'occasion d'acquiescer, hors d'un environnement militariste, des habiletés citoyennes et une sensibilité à la richesse de notre nature, grâce à des formations et à des camps d'été gratuits. Un superbe projet combinant la conciliation travail-famille assumé par les municipalités et des initiatives concrètes de prévention de la violence urbaine pouvant donner aux jeunes un sens de l'engagement.

Il est ironique de constater qu'en cette fin de décennie internationale pour l'éducation à la paix et à la non-violence, ce sont 2000 cadets royaux de l'armée canadienne de partout au Québec qui auront seuls les moyens de représenter notre jeunesse et de déployer une gigantesque banderole avec l'inscription «Bonne fête Québec - 400 ans».

Merci aux Forces canadiennes, qui ont abandonné les missions multilatérales de paix, et aux contribuables canadiens qui financent généreusement cette initiative...

IDÉES



ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Les droits humains et les Olympiques à Pékin

Il est temps de hausser le ton

BÉATRICE VAUGRANTE

Directrice générale d'Amnistie internationale Canada, section francophone

DAVID KELLEHER

Président d'Amnesty International Canada, section anglophone

Aujourd'hui, Amnesty internationale Canada fait une livraison spéciale à l'ambassade de Chine à Ottawa. Des pétitions. Les milliers de Canadiens qui ont signé ces pétitions ne veulent pas que l'héritage de ces Jeux olympiques soit terni par les violations continues des droits humains et les promesses non remplies.

Les droits de la personne traversent des jours sombres en Chine. Rappelons-nous simplement trois exemples tragiques récents parmi tant d'autres. Des centaines de Tibétains ont été arrêtés après la dure répression des manifestations qui ont secoué le Tibet. Selon les rapports, le peuple ouïgour serait soumis à une répression qui s'intensifie aux confins occidentaux de la Chine. Hu Jia, un militant pour les droits de la personne courageux et profondément pacifique, vient de se voir condamné à une peine d'emprisonnement de trois ans et demi uniquement à cause de son travail en faveur des droits humains.

Les choses ne se passent pas comme on nous l'avait annoncé. À l'heure actuelle, nous devrions pouvoir constater les bienfaits de l'octroi des Jeux à la Chine dans le domaine des droits humains.

De nombreuses personnes se sont inquiétées du fait que les Jeux se tiennent dans un pays qui respecte si peu les droits de la personne et ont souligné que cette décision ne concordait pas avec l'idéal olympique: promouvoir une société pacifique se souciant

de la dignité humaine. Lorsque la décision a été prise en 2001, le Comité international olympique et le gouvernement chinois ont dit au monde que ces inquiétudes étaient sans fondement. Ils ont fait valoir que lesdits Jeux raffermiraient l'engagement de la Chine envers les valeurs universelles de respect des droits de la personne.

Ce n'était que de belles paroles. Peu de progrès ont été accomplis au cours des sept années suivantes. Et très peu d'efforts ont été faits pour pousser la Chine à respecter ses engagements. En fait, le dernier rapport d'Amnistie internationale documente toute une litane de promesses rompues.

Des violations graves et continues des droits humains se commettent en Chine en dépit des Olympiques à venir. Mais pis encore, nous assistons à de graves violations causées par les Olympiques.

Les porte-parole des collectivités locales qui ont tenté de déposer des plaintes quand des gens ont été chassés de chez eux pour faire place à des installations olympiques sont en prison. Les militants, qui ont voulu s'exprimer au sujet des Jeux et des droits qui leur sont associés, sont en prison. Les campagnes de «nettoyage» pré-olympique ont visé les gens de l'extérieur de Pékin — mendiants, vendeurs ambulants sans permis et autres. Nombre d'entre eux ont été envoyés, pour être «rééduqués», dans les tristement célèbres camps de travail, d'une dureté impitoyable.

Les dirigeants chinois et du CIO ont rétorqué avec agacement que le débat est déplacé et qu'on ne devrait pas mêler la politique au sport. Nous commençons à peine à entendre Jacques Rogge, président du CIO, formuler certaines critiques. Nous avons entendu peu de récriminations — que ce soit de la part du gouvernement ou de la part des représentants du sport canadien — dénotant une volonté sérieuse ou des plans constructifs pour mettre en avant les droits de la personne en cette époque cruciale.

Le but n'est pas de mélanger la politique et le sport. Ça va bien au-delà de la politique. Il s'agit de défendre

les valeurs universelles les plus précieuses nous unissant: les droits fondamentaux.

La fierté de la Chine est en jeu. Toute la Chine attend impatiemment ces Jeux, dont le prestige devrait rejaillir sur ses habitants. Mais pourquoi défendre sa fierté avec colère, déni et censure? Imaginez plutôt quelle fierté la Chine pourrait en retirer si elle montrait au monde que ces Olympiques laisseraient une empreinte positive pour les droits humains sur son territoire.

L'état des lieux? Le premier ministre Harper a dit s'inquiéter au sujet des violations des droits de la personne en Chine et annoncé qu'il n'assisterait pas aux Jeux. Dans un même souffle, néanmoins, il affirme que sa décision n'a rien à voir avec les droits de la personne et que le Canada enverra «une délégation de haut niveau». C'est loin d'être limpide.

À quelques jours des cérémonies d'ouverture, tous les pays et tous les membres du CIO doivent faire entendre leurs voix à travers le monde pour demander la fin des violations des droits humains en Chine. Les réformes pour le respect des droits humains doivent être entreprises sans tarder.

Les nombreux prisonniers d'opinion chinois, dont des militants, des journalistes, des blogueurs et tous ceux qui ont critiqué les Olympiques, doivent être libérés. La censure des médias et d'Internet doit prendre fin. Les autorités doivent abolir la pratique cruelle et abusive de la rééducation par les camps de travail ainsi que la peine de mort. Et ce n'est pas tout.

Les milliers de Canadiens qui ont signé les pétitions remises aujourd'hui à l'ambassade chinoise ont fait entendre leurs voix contre les violations des droits humains en Chine. Ils vont poursuivre leur travail de pression en faveur des défenseurs chinois des droits humains afin que ceux-ci puissent continuer leur lutte.

Maintenant, c'est au tour du gouvernement canadien de joindre sa voix aux pressions internationales demandant le respect des droits humains en Chine.

Festival de Salzbourg 2008

Le triomphe de Nézet-Séguin et l'avenir de l'opéra et de la musique au Québec

DANIEL TURP

Député de Mercier à l'Assemblée nationale du Québec et... mélomane

Je caressais depuis longtemps déjà le rêve de visiter Salzbourg, une ville que l'UNESCO a dotée en 1997, comme elle l'a fait pour Québec en 1985, du statut de site du patrimoine mondial et de découvrir aussi et surtout la patrie de Wolfgang Amadeus Mozart. Je rêvais aussi d'assister au Festival de Salzbourg, ce prestigieux événement musical qui rassemble, tous les étés depuis 1920, les plus grands artistes et orchestres du monde. L'année 2008 allait s'avérer le bon choix pour réaliser un tel rêve puisqu'il me permettrait de vivre l'expérience du festival, mais également de voir Yannick Nézet-Séguin diriger l'Orchestre du Mozarteum de Salzbourg dans une production de *Roméo et Juliette* de Charles Gounod.

Pour le mélomane, le Festival de Salzbourg est un véritable paradis. La programmation s'étend sur une durée de cinq semaines (du 29 juillet au 31 août en 2008) et comporte des opéras, des concerts, des récitals, des conférences et des cours de maîtres qui sollicitent le festivalier du matin au soir. Et l'amateur d'art lyrique peut terminer la soirée en assistant gratuitement à la projection, sur grand écran, avec la forteresse Hohensalzburg comme splendide décor, de documents d'archives audiovisuels du Festival de Salzbourg et d'autres films sur l'opéra et la musique.



Yannick Nézet-Séguin

C'est d'ailleurs au chef québécois Yannick Nézet-Séguin que la direction du festival avait confié la direction musicale du *Roméo et Juliette*, de Charles Gounod, dont les rôles titres avaient été confiés à Rolando Villazón et à Nino Machaidze. En l'enceinte du manège des Rochers (Felsenreitschule) et de ce vaste espace, creusé à même le roc du Mönchsberg et dont les 96 arcades se prêtent si bien à l'action du drame de Shakespeare et sont judicieusement utilisés par le metteur en scène américain Bartlett Sher, la direction des deux premiers actes par Yannick Nézet-Séguin donne le ton et, comme l'écrira un critique français, la fosse ajoutera «une tension dramatique» sous sa direction «ample et vitaminée», et «le Québécois défendra cette musique avec passion».

D'ailleurs, dès son retour au pupitre après le premier entracte, les applaudissements à l'égard du chef québécois sont très nourris. Sans doute les festivaliers apprécient-ils ce chef qui dirige l'opéra de mémoire, tournant les pages de sa partition pour la forme, car il la connaît par cœur, comme il la chante aussi «par cœur», ce que remarquera d'ailleurs le critique musical du prestigieux quotidien allemand *Frankfurt Allgemeine*, qui affirmera que «[d]er beste Sänger ist der Dirigent» (le meilleur chanteur est le chef). Peut-être ont-ils de même été surpris et amusés de voir un chef applaudir, comme eux et sans gêne, «ses» chanteurs après leurs grands airs.

Yannick Nézet-Séguin a déployé une énergie exceptionnelle lors de cette première de *Roméo et Juliette* et transmis celle-ci aux musiciens de l'Orchestre du Mozarteum avec lesquels il fut en véritable symbiose. Le public n'a pas caché son émerveillement pour le jeune chef québécois, comme en ont fait foi les bravis qu'il accueillait lorsque Nino Machaidze — Juliette — le présente à son tour à l'auditoire, après que les chanteurs eurent reçu tour à tour leurs propres salves d'applaudissements.

Au lendemain de la conquête de Salzbourg par Yannick Nézet-Séguin, je me permets de rêver que le Québec ait son grand festival d'opéra et que notre capitale nationale, cette ville du patrimoine mondial comme l'est Salzbourg, soit le théâtre d'un festival d'envergure internationale. Un tel projet devrait tenir compte de l'existence et de la vocation des autres grands festivals de musique classique du Québec, et en particulier du Festival international de Lanaudière et du Festival international du Domaine Forget, et associer les orchestres symphoniques et les nombreuses autres institutions susceptibles de contribuer au succès d'un grand festival d'art lyrique.

Pour reconnaître et valoriser la contribution de Yannick Nézet-Séguin et des autres artistes d'ici au rayonnement de la culture québécoise, je crois qu'il est d'ailleurs temps que le Québec se dote d'une véritable politique nationale de la musique. Une telle politique devrait s'intéresser en particulier à l'enseignement, à la création et à la diffusion de la musique classique et contemporaine au Québec et statuer sur les ressources dont devraient bénéficier les artistes et les institutions musicales du Québec pour se développer pleinement. Les conservatoires, les collèges et les universités, les orchestres symphoniques de la capitale, de la métropole et des régions du Québec, de même que les festivals et leurs camps musicaux méritent qu'un signal clair soit donné par l'État québécois sur l'importance que revêt leur contribution à la vie culturelle nationale et à son rayonnement international.

Une visite à Salzbourg permet de faire le plein de connaissances sur Mozart, sa patrie et son histoire, de visiter les lieux où il a grandi, composé et de le penser encore vivant puisque «quand ça lui chante, il me répond, lors d'un concert, dans un aéroport, au coin d'une rue, toujours surprenant, toujours fulgurant» et qu'il «m'enseigne[e] des choses si rares, l'émerveillement, la douceur, la sérénité, la joie» (Eric-Emmanuel Schmitt, *Ma vie avec Mozart*, Albin Michel, Paris, 2005). Et une présence au Festival de Salzbourg de 2008 m'aura surtout permis d'apprécier le talent et être très fier d'un grand musicien québécois, Yannick Nézet-Séguin.

Veni, vidi, vici... et Viva Vittorio

LIONEL SERIK

Artiste légendaire du présent clairvoyant l'avenir du passé, rien ne sépare Vittorio de son œuvre car, ensemble, ils sont, un point c'est tout!

Né en 1932 sur les côtes dalmates, il grandit à Venise jusqu'à l'âge de 19 ans, avant de débarquer à Montréal où il a résidé dans le Vieux-Montréal pendant plus de quatre décennies. Reconnu sur la scène internationale, Vittorio Fiorucci était sans contredit le plus grand affichiste que comptait le Canada; oui, le plus grand! Hormis ses éminents succès (plus de 300 affiches), tels les illustrations pour l'Opéra de Montréal, le cochon-sac de la Banque Nationale, la montgolfière du festival de Saint-Jean-sur-Richelieu, le bonhomme-téléphone de Bell, les nuages animés d'Air Canada, le fauteuil caméléon des 100 ans du cinéma ou le Salon des métiers d'art, sans compter les innombrables pages de couverture pour *Time Magazine* dans les années 70, le paternel du célèbre petit bonhomme vert de Juste pour rire — à qui l'on avait subtilisé la consanguinité — était un artiste contemporain à la réputation sans frontières, un grand maître multi et pluridisciplinaire.

«Dans tout ce que je fais, c'est l'aspect humain qui m'intéresse le plus, ce qui donne une âme...»

Créateur autodidacte polyvalent, photographe, sculpteur, designer, éditeur de magazines, auteur de livres pour enfants, illustrateur, dessinateur humoristique, bédéiste, caricaturiste de la condition humaine,



Vittorio Fiorucci

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

ce géant à une œuvre colossale. Personnage au punch coloré de son art anticonformiste ponctué d'un sarcasme savoureux, son style se dénote par de simples lignes et des couleurs vives sorties tout droit d'un kaléidoscope. Il a marqué le XX^e siècle par une richesse picturale universelle s'adressant aussi bien aux grands qu'aux petits. Concepteur fougueux et passionné, il flirtait avec la controverse et le choc des idées, faisant danser son talent en équilibre sur le fil de l'ironie et de la tragédie. Avec un sens de l'humour des plus raffinés, son art transcende l'éphémère de la

diversité des pratiques et disciplines artistiques.

Tel un modèle, il taillait ses formes dans la matière des coloris avec un cachet unique, passant de la figuration tréculente à l'abstraction géométrique. Habillés d'imaginaire, ses petits bonhommes nus symbolisaient l'être humain sous toutes les façades marginales de sa faune urbaine. Chasseur d'images sophistiquant le naturel de la simplicité, Vittorio dure et passe l'épreuve du temps, car une œuvre des années 60 est tout aussi actuelle que la plus récente, qui aurait pu elle-même être créée il y a 50 ans, défiant ainsi toute notion d'époque. Grâce à sa maîtrise instinctive de l'image et de l'appareil photo, ses photos d'hier font aujourd'hui l'envie des photographes de demain. Ses clichés de corps et portraits de modèles féminins sont immortalisés dans un paysage brut, sous des effets chimériques de lumière naturelle.

Son engagement en faveur de différentes causes était inconditionnel. Percutant et réceptif à tout ce qui l'entourait, particulièrement les enfants, Vittorio persistait et signalait toujours, allant droit à l'essentiel pour toucher l'essence des sens des gens. À la Conférence de Kyoto sur les changements climatiques en 1997, il fut le seul Canadien invité à créer une affiche pour l'événement. Son œuvre universaliste est reconnue autant en Amérique qu'en Europe ou en Asie. Il a reçu un nombre prodigieux de prix prestigieux internationaux couronnés par l'*Encyclopædia Universalis*, l'honorisant comme un des meilleurs affichistes du monde.

À toi, mon très cher V., que je n'ai pas pu voir avant le jour du grand départ, merci du fond du cœur, chapeau, et à bientôt...

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise; Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandree Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Emilie Polie-Boivin, Vincent Cauchy (communiqué Internet), Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (Santé), Pauline Gravel (science), Michel Garneau (caricature), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correcteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Belair (théâtre et cahier Culture), Dominique Remy (pupitre), Éric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins, à l'information internationale : Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Caroline Montpetit (titres), Odile Tremblay (cinéma), Isabelle Paré (culture); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Triffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti (directeur), Manon Derome, Olivier Spélie (Québec), Monique Bhérrer (Ottawa); LA PUBLICITÉ Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Julie Chénier (directrice adjointe), Marlene Côté, Amélie Malais, Claire Paquet, Geneviève Pierrat, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebai, Mélanie Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zennaro, Olivier Zaida; INFORMATIQUE (responsable des services informatiques), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

REVENU

SUIITE DE LA PAGE 1

d'achat des travailleurs.

«En 2008, la croissance du revenu risque d'être pas mal moins reluisante, averti Hélène Bégin, économiste au Mouvement Desjardins. La création d'emplois est beaucoup plus hésitante, le bilan de mi-année est inférieur à ce qu'on avait l'an dernier.» Elle estime toutefois que l'absence d'un accélérateur comme l'équité salariale sera compensée par les baisses d'impôt, tant au fédéral qu'au provincial.

Le règlement au sujet de l'équité salariale a eu lieu en 2006 entre Québec et cinq centrales syndicales. Au printemps 2007, environ 330 000 employés du secteur public ont donc bénéficié de versements, composés de sommes rétroactives totalisant 1,5 milliard et d'ajustements salariaux. On estimait à l'époque que les femmes recevraient un montant moyen de 5300 \$.

Dans le secteur du commerce de détail, l'effet avait été immédiat. En mai 2007, la croissance mensuelle des ventes au détail s'était chiffrée à 4,9 %. L'injection ponctuelle s'était avérée si puissante qu'elle avait même déformé les statistiques canadiennes, qui montraient une croissance mensuelle des ventes de 2,8 % avec le Québec et de 2,2 % en l'excluant.

Queue de peloton

La forte croissance du RPD a beau placer le Québec au troisième rang du palmarès des augmentations, cela n'aide pas la province à quitter la queue du peloton. Sur les dix provinces, le Québec occupe encore le septième rang, devant la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard.

En 2005, le Québec se situait au quatrième rang. Mais l'ascension du Manitoba et de la Saskatchewan dans le classement a contribué à reléguer le Québec plus bas dans l'échelle.

«C'est au Québec que la part du revenu consacrée à l'impôt direct, aux cotisations d'assurance sociale et autres transferts versés aux administrations publiques est la plus élevée: elle atteint 24,7 % en 2007», a écrit l'ISQ pour expliquer le positionnement du Québec.

Cependant, a ajouté l'organisme gouvernemental, le Québec se classe au quatrième rang si l'on se limite à comparer les revenus personnels, sans rien soustraire pour les impôts.

«C'est une question de programmes sociaux, a dit Mme Bégin. Ça coûte cher, mais ces programmes-là n'existent pas dans plusieurs autres provinces. Si ces provinces sont plus avancées dans le revenu après impôts, elles n'ont pas nécessairement les services qu'on a ici. C'est un choix de société qu'on se donne, et on se trouve à payer le système qu'on a choisi.»

Les administrations publiques ont versé environ 40 millions aux particuliers, a indiqué l'ISQ. Les transferts provenant du gouvernement fédéral ont augmenté de 5,3 %, grâce aux indemnités dans le dossier de l'hépatite C et à la prestation universelle de garde d'enfants.

Les transferts provenant de Québec ont pour leur part grimpé de 7,7 %, l'ISQ attribuant cette situation «à la hausse importante des prestations du Régime québécois d'assurance parentale».

De manière générale, les impôts directs et les cotisations auprès des particuliers québécois ont augmenté de 6,7 % en 2007, contre 4,6 % en 2006. Ces sommes comprennent entre autres des frais afférents tels que les licences, les permis, etc.

Entre les régions

Même si aucune région du Québec n'a subi un recul du RPD, les données montrent un clivage significatif entre les centres urbains et les régions qui profitent d'un boom marqué dans le secteur des mines et de la construction.

Ainsi, la Côte-Nord a vu le revenu personnel disponible de ses habitants exploser de 9 % entre 2006 et 2007, une situation qu'a également vécue l'Abitibi-Témiscamingue avec une croissance similaire. La MRC de Caniapiscau, par exemple, affiche le revenu personnel disponible le plus élevé de tout le Québec, soit 37 600 \$ par habitant.

Ces deux régions ont été frappées de plein fouet par le déclin rapide de l'industrie forestière, victime du dollar canadien, du ralentissement de la construction résidentielle aux États-Unis, d'une baisse de consommation de papier et de la concurrence étrangère.

A l'opposé, Montréal et l'Outaouais ont affiché une croissance de 3,3 % au chapitre du RPD en 2007. La Capitale-Nationale a carburé au rythme de 6,4 %.

D'ailleurs, les versements de l'équité salariale et le marché de l'emploi ont permis à la Capitale-Nationale — où le tiers des travailleurs sont employés par les services publics — de dépasser Montréal au palmarès du revenu personnel disponible par habitant le plus élevé. À Québec, celui-ci était de 25 541 \$ en 2007, comparativement à 25 490 \$ dans la région montréalaise.

La MRC affichant le revenu personnel disponible par habitant le moins élevé du Québec est celle du Pontiac, dans l'Outaouais, avec 16 600 \$.

Récemment, Statistique Canada a indiqué que, de juin 2007 à juin 2008, le salaire horaire moyen a augmenté de 3,3 % au Canada (à 21,15 \$) et de 3,1 % au Québec (à 19,86 \$).

Le Devoir

Une frégate canadienne au large de la Somalie

Halifax — La frégate NCSM Ville de Québec ira patrouiller au large de la corne africaine, dans le nord-est du continent, afin de neutraliser les attaques contre des convois alimentaires qui se dirigent vers la Somalie, a annoncé hier matin le ministre canadien de la Défense nationale, Peter MacKay. Le NCSM Ville de Québec est actuellement en patrouille dans la Méditerranée, dans le cadre d'une mission de l'OTAN. La frégate est habituellement basée à Halifax, là où le ministre MacKay a fait l'annonce de sa nouvelle mission. Le navire militaire, avec un équipage de 253 marins à son bord, escortera les bateaux du Programme alimentaire mondial de l'Organisation des Nations unies (ONU) dont la mission est de livrer des vivres à certains ports de la Somalie. — PC

FINANCEMENT

SUIITE DE LA PAGE 1

que oui, peut-être que non.»

Elections Canada reproche au Parti conservateur d'avoir concocté un système de circulation d'argent entre la caisse centrale du parti et les caisses électorales de ses candidats lui ayant permis de dépenser 1,1 million de dollars de plus que ne le permet la loi. Les conservateurs estiment qu'Elections Canada interprète mal la loi et a porté la cause devant la Cour fédérale.

En attendant une décision des juges, les partis d'opposition tentent de tenir des audiences sur ce sujet depuis... septembre 2007, soit après que Le Devoir eut révélé que le Parti conservateur était sous enquête du Commissaire aux élections du Canada. Toutes les tactiques dilatoires ont été utilisées. Finalement, les audiences ont commencé à la mi-juillet, au cœur des vacances estivales. Quatre jours de séance sont prévus la semaine prochaine.

CHAUFFEUR

SUIITE DE LA PAGE 1

fermer la prison de la base navale de Guantánamo, à Cuba, en clarifiant le statut juridique de près d'un tiers des quelque 250 hommes qui y sont toujours retenus prisonniers.

De leur côté, les candidats à la Maison-Blanche ont réagi différemment au premier verdict rendu à Guantánamo: John McCain s'est chaudement félicité du jugement de culpabilité de l'ex-chauffeur d'Oussama ben Laden, tandis que Barack Obama a souhaité implicitement la fin des tribunaux d'exception.

«Je me félicite du verdict de culpabilité rendu aujourd'hui», a affirmé M. McCain, sénateur de l'Arizona, dans un communiqué. «Ce procès démontre que les commissions militaires peuvent en fait traduire en justice de dangereux terroristes», a-t-il insisté.

Egalement par voie de communiqué, le candidat démocrate a quant à lui réservé ses félicitations aux «officiers qui ont présidé ce procès et qui ont servi de jurés dans des circonstances difficiles et sans précédent».

Mais, a-t-il fait remarquer, le procès de M. Hamdan — le premier procès par une commission militaire avec un verdict de culpabilité depuis le 11-Septembre — a entraîné en longueur en raison d'obstacles juridiques nombreux. Cela «souligne les dangereuses failles du cadre juridique mis en place par l'administration» Bush pour juger les personnes soupçonnées de terrorisme, a déclaré M. Obama.

Coiffé de son habituel turban blanc, Salim Hamdan a gardé une expression solennelle pendant la lecture du verdict à l'issue de ce premier procès devant une juridiction militaire d'exception depuis la Seconde Guerre mondiale. L'ancien employé de Ben Laden, qui a passé plus de six ans dans le camp-prison de Guantánamo, encourt désormais la prison à vie.

Des procédures équitables?

Le porte-parole adjoint de la Maison-Blanche, Tony Fratto, a pour sa part précisé que Salim Hamdan était présumé innocent et qu'il avait eu la possibilité de se défendre contre les accusations de crimes de guerre qui pesaient contre lui.

Un point de vue partagé par Jonathan Drimmer, professeur de droit spécialisé dans les crimes de guerre, qui a soutenu que ce double verdict a montré «que le jury était indépendant» et qu'il a été en mesure de prendre une décision «fondée sur les preuves présentées» — quitte à rejeter le chef d'accusation de complot —, éléments essentiels d'un procès équitable, selon lui.

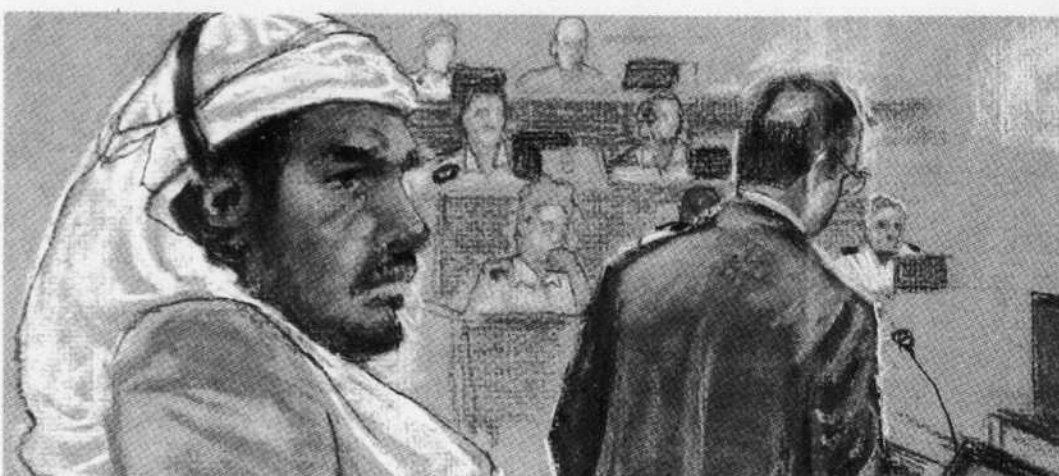
L'avocat commis d'office de l'ancien chauffeur de Ben Laden, le commandant de marine Brian Mizer, a au contraire déclaré qu'il ne pensait pas que ce procès ait jamais eu une chance d'être équitable. Il a affirmé que le juge a accepté des preuves qu'aucun autre tribunal

n'aurait reçues et que les interrogatoires de son client étaient basés sur des techniques coercitives, comme la privation de sommeil ou le confinement solitaire.

Les avocats de M. Hamdan mettent en doute le fait qu'il soit le chauffeur de Ben Laden puisse constituer un «crime de guerre». C'est «une farce» que M. Hamdan puisse être condamné en vertu d'une loi datant de 2006 — votée au Congrès — alors qu'il a été arrêté en novembre 2001, a ajouté Michael Berrigan, un de ses avocats.

L'organisation Amnesty International a quant à elle relevé que la procédure «ne [correspondait] pas aux normes internationales d'équité», aggravant «l'injustice de plus de cinq années de détention illégale à Guantánamo». Pour le Centre pour les droits constitutionnels américains, le procès a violé deux principes fondamentaux de la justice criminelle: «l'interdiction d'utiliser des preuves recueillies sous la contrainte et l'interdiction de lois criminelles rétroactives».

La question de l'équité de ce type de procès devant une juridiction militaire d'exception reste entière. D'autant qu'une vingtaine de nouveaux procès sont prévus et auront effectivement lieu, a confirmé hier le Pentagone.



Portrait de Salim Ahmed Hamdan réalisé à Guantánamo par Janet Hamlin.

Un procès qui donne le ton

Créées au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, les «commissions militaires» constituées en tribunaux d'exception pour juger des «crimes de guerre» dans le cadre de la «guerre contre le terrorisme» avaient été invalidées en 2006 par la Cour suprême américaine et rétablies par le Congrès.

Elles ont ensuite subi une série de revers juridiques qui n'ont cessé de repousser l'ouverture de ce premier procès d'un détenu de Guantánamo, où 265

ont participé au système. Seul le ministre Jean-Pierre Blackburn ne l'a pas fait.

La police en renfort?

Pour le président du comité de l'éthique, le libéral Paul Szabo, les témoins récalcitrants ayant reçu une assignation à comparaître n'auront d'autre choix que de se présenter. S'ils ne le font pas, a-t-il dit, «le comité pourra contacter le sergent-d'armes de la Chambre des communes et demander à ce que la police saisisse ces gens». Un peu comme ce qui était arrivé à l'homme d'affaires Karlheinz Schreiber, forcé lui aussi de témoigner devant ce même comité de l'éthique présidé par ce même M. Szabo. «Ils peuvent prendre le risque, mais moi je ne le prendrais pas.»

Le Devoir



REUTERS

hommes sont encore détenus par les États-Unis. Tous considérés comme des «combattants ennemis», ils peuvent rester enfermés indéfiniment.

L'administration Bush avait organisé avec soin ce premier procès, en forme de test face à l'avalanche de critiques reçues. Elle n'a pas hésité à le comparer aux procès de Nuremberg, qui avaient jugé les nazis en 1945-46, en diffusant, sur son modèle, un film retraçant les atrocités commises par al-Qaïda.

Environ 80 des quelque 265 hommes retenus à Guantánamo doivent être jugés par des tribunaux militaires. Le procès de Salim Hamdan, retardé par des années de recours juridiques qui sont allés jusqu'à la Cour suprême des États-Unis, montre que ces autres cas peuvent désormais être traités.

Certains observateurs, pointant le statut relativement mineur de Salim Hamdan dans al-Qaïda, estiment que son procès est essentiellement un point de départ, censé ouvrir la voie à d'autres procès de terroristes présumés. Le principal événement sera le procès de cinq hommes soupçonnés d'être directement impliqués dans les attentats du 11-Septembre, dont Khalid Cheikh Mohammed et Ramzi Binalshibh. Il pourrait débiter d'ici la fin de l'année.

L'administration américaine affirme depuis longtemps qu'elle veut fermer le centre de détention de Guantánamo, mais elle veut que les prisonniers qui ne sont pas destinés à être poursuivis par la justice américaine soient récupérés par leurs pays d'origine.

Le Devoir
Avec l'Agence France-Presse
et l'Associated Press

BORGES

SUIITE DE LA PAGE 1

admirateur de Poe, de Shakespeare, de Cervantes, il lisait pourtant peu d'œuvres de fiction. «Borges n'aimait guère les romans et préférait s'abreuver à d'autres sources. De plus, il trouvait les romanciers contemporains mauvais. Son auteur de prédilection était, depuis l'enfance, Kipling.»

Maria Kodama ressemble elle-même à une créature de Borges, avec son regard cosmique, aux facettes en œil de mouche. Ancienne étudiante de l'écrivain, puis sa traductrice, sa lectrice, son assistante, sa tout ce qu'on voudra. Aveugle, celui-ci lui dictait ses œuvres, lui dédiant celles des dernières années. Japonaise par son père, Argentine par mélange allemand, anglais, espagnol du côté maternel. Borges lui-même, qui descend du fondateur de la ville de Cordoba, en Argentine, est un sang mêlé.

D'où descendent les Argentins? lui demanda-t-on un jour.

— Des bateaux.

Il fut le plus Argentin et le plus internationaliste des auteurs du pays, polyglotte, et profondément porteno. Lui qui réinventait la patrie de son enfance en le peuplant de gauchos à la dague mélancolique et en interrogeant l'âme du tango fit aussi valser à travers sa formidable érudition les grands mythes de l'humanité dans cette veine du réalisme magique, désormais si féconde en Amérique latine, dont il fut l'un des grands fondateurs.

De tiges en labyrinthes (principe de l'existence humaine), de bibliothèques magiques en angoustes miroirs, de fleuves en couteaux sanglants, il a chamboulé par le jeu les frontières des dimensions. Mais comment définir la fulgurance de ses métaphores, où philosophie, science, fantastique, métaphysique ouvrent sur de brillantes bifurcations de perspectives, des anamorphoses, des gouffres temporels et psychiques tissés d'angoisse existentielle? «Les miroirs et la copulation sont abominables car ils multiplient le nombre des hommes», rédigea-t-il dans un accès de misanthropie.

Lui qui écrivait tant sur Dieu (un fascinant concept, à ses yeux), y croyait-il, au fait?

— Peut-être l'hypothèse raisonnable est-elle celle de la réincarnation, confia en fin de parcours l'agnostique à

Maria Kodama. Nous nous retrouverons ailleurs.»

L'auteur de *L'Alph*, de *Fictions* et de *Histoire de l'infamie*, dans sa prose et sa poésie, a privilégié les œuvres brèves tissées de vertige ouvrant sur l'infini.

«On s'est réunis avec des scientifiques: physiciens quantiques, mathématiciens, etc. Chacun avait lu une nouvelle de Borges écrite au cours des années 40, évoque Maria Kodama. Ces gens-là considèrent que Borges, à l'instar de Jules Verne et d'H.G. Wells, fut un visionnaire. L'hypertex, l'Internet, il les a préfigurés.»

Un mythe, Borges en fut incarné, longtemps directeur aveugle de la Bibliothèque nationale, à Buenos Aires (il inspira le personnage du moine bibliothécaire frappé de cécité dans *Le Nom de la rose*, d'Umberto Eco). Après avoir vécu pour les livres, souffrant d'un glaucome congénital, il perdit la vue au milieu des années 40, tout en contemplant encore quelque temps les ombres de la vie. Puis le voile noir se fit opaque, peuplé de ses songes, de ses lectures, nourri par sa mémoire phénoménale. Il saluait la maîtrise de Dieu, «dont la merveilleuse ironie/A la fois me fit don des livres et de la nuit».

Presque un enfant du siècle, né en 1899 à Buenos Aires dans un milieu libéral et aisé, Borges séjourna adolescent en Suisse et en Espagne. À la suite de la disparition de sa mère, qui mourut centenaire en 1975, après avoir longtemps partagé sa vie, il voyagea en Europe et partout aux côtés de Maria Kodama jusqu'à son décès, en 1986.

Née en 1945, Maria Kodama avait 46 ans de moins que lui, mais elle affirme que ses yeux voyaient en Borges un être jeune, splendide et capable de tout faire. Jamais un vieil homme handicapé. Aujourd'hui, elle parcourt le monde en portant l'âme et l'œuvre de l'écrivain dans sa besace, mais la dame est controversée. Plusieurs lui reprochent d'avoir accaparé l'héritage littéraire du maître à son profit. Elle a refusé une réédition des écrits complets de Borges dans la chic Pléiade. Bien des procès ont jalonné sa route de légataire universelle des droits de l'écrivain. Certains remettent en cause la validité de son mariage. Mais Maria Kodama, qui connaît manifestement par cœur l'œuvre de Borges, évoque le musée qu'elle met sur pied et se défend de garder la mémoire du monstre sacré juste pour elle.

Les rapports de Borges avec l'Argentine, même

après l'énorme reconnaissance internationale qui commença à déferler sur lui au cours des années 60, le comblant d'honneurs (qu'il goûtait, tout en les trouvant suspects), furent également houleux. Certains de ses compatriotes l'accusaient de privilégier des thèmes anciens dans une Argentine en ébullition. Anti-péroniste notoire, il se fit beaucoup reprocher d'avoir peu ou prou endossé l'infâme jungle militaire des années 70, qui fit tant de martyrs. Une décoration reçue au Chili des mains de Pinochet contribua à lui créer de nouveaux ennemis et à lui faire rater, dit-on, le Nobel, qu'il méritait cent fois mais qu'il dut laisser en 1970 aux mains de Soljenitsyne. «Borges était un génie littéraire et un imbécile politique», écrivit sans pitié l'écrivain mexicain Carlos Fuentes. Borges s'excusa publiquement pour ses erreurs mais son œuvre plane bien au-delà de la sphère politique.

«Il n'a jamais été en contact avec aucun gouvernement, n'appuya aucune tyrannie, protesta sa veuve, mais paya cher sa liberté d'esprit. À ses yeux, tout passait par l'éducation du peuple, une arme pour combattre toute tyrannie.»

Tigres

Au mur de la chambre reconstituée de Borges, des tigres malhabiles encadrés, dessinés jadis par un enfant de quatre ans: lui-même. L'écrivain était fou des tigres, qui se glissent à travers les pages de ses écrits.

En cours d'entrevue, Maria Kodama nous montre une photo de Borges au sourire éblouissant dans les bras d'une tigresse nommée Rosie. Ce jour-là, le couple avait été invité au zoo de Buenos Aires. Le dresseur de la tigresse expliqua posément à l'animal qu'un homme sollicitait l'honneur de la rencontrer, un honneur reciproque. Or au lieu de se laisser un peu caresser, après lui avoir léché la tête, le fauve lui sauta littéralement au cou, procurant à Borges un des moments les plus heureux de sa vie. «Ensuite, nous avons été manger entourés de six tigres du Bengale dont il percevait les ombres dans le soleil couchant», précise sa veuve.

Cet instant inoubliable, Maria Kodama le conserve en elle comme un trésor précieux. «Quand la vie est trop dure, je revis cette étreinte et je me dis: Tant pis! J'ai mon tigre.»

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés

au 2050, rue De Bleury, 9^e étage,

Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3340
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390